

**COMMISSION DE DISCIPLINE DU FLN
OULD ABBES
IMPOSE SA
VOLONTÉ**

Page 5



**CLASSEMENT INTERNET INDEX 2018
LE BANGLADESH
ET LA BIRMANIE
DEVANCENT L'ALGÉRIE**

Page 5



MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3328 | Jeudi 1^{er} mars 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**FOOTBALL, QUARTS DE FINALE
DE LA COUPE D'ALGÉRIE**



**CR ZAOUIA, LE PETIT
POUCET QUI VEUT
CRÉER LA SURPRISE**

Page 17

PROTESTATION DES MÉDECINS RÉSIDENTS

IMPOSANTE MARCHÉ À CONSTANTINE

La manifestation qui s'est ébranlée aux alentours de 10h du matin a eu pour point de départ l'entrée principale du centre-hospitalo-universitaire de la ville pour sillonner, par la suite, les rues principales du centre-ville.-

Page 3



**MAGISTRATS DE LA COUR
DES COMPTES**

**LE SYNDICAT
DÉNONCE
ET ACCUSE**



Page 6

**LE MARASME DU SECTEUR
DE LA PÊCHE**

**L'ALGÉRIE
EST
TOUJOURS
À LA TRAÎNE**

Page 4

**DÉPÔTS DE DOSSIER
À CAMPUS FRANCE ALGÉRIE**

**UN DÉLAI
FIXÉ**



Page 5

EDUCATION

**LA DATE DES
VACANCES SCOLAIRES
MAINTENUE**

Page 3

A BOUIRA

**DES TÉLÉPHONES
PORTABLES PIÉGÉS PAR DES
TERRORISTES DÉCOUVERTS**

Page 3





1
fillette de 3 ans
décède dans un
incendie au domi-
cile familial à Sidi
Bel-Abbès.

5
individus en pos-
session d'un lot de
munitions inter-
ceptés à
Laghouat.

6
mille espèces ani-
males protégées sai-
sies en 2017 à tra-
vers le territoire
national.

La Guerre, le spectacle de Dieudonné présenté à Alger le 25 mars !

Dieudonné Mbala Mbala devrait être à Alger le 25 mars prochain pour y présenter son avant-dernier spectacle *la Guerre*.

C'est ce qu'a indiqué l'humoriste franco-camerounais dans l'agenda publié sur son site internet. Actuellement Dieudonné est en tournée à travers la France, et ce jusqu'au mois de juillet, pour présenter son dernier spectacle *L'émancipation*. Il s'offrira néanmoins des intermèdes qui le feront transiter par la Suisse, le 11 mars, et donc l'Algérie, le 25 mars, pour y présenter *la Guerre*. Dieudonné n'a pas donné de précisions concernant la salle qui abritera son spectacle à Alger. Les billets devraient être mis en vente à l'approche de la date de sa tenue, même si la vente est d'ores et déjà ouverte sur le site de l'humoriste. Dieudonné explique que : "Le lieu exact de la représentation sera communiqué par SMS ou e-mail au plus tard quelques heures avant le début de la représentation".

Humoriste controversé, notamment pour ses attaques contre la



politique israélienne au Proche-Orient, Dieudonné ne cesse de dénoncer le "lobby sioniste".

Diagnostic les causes de l'autisme pour enrayer sa progression



Des études épidémiologiques sont impératives pour diagnostiquer les causes exactes de l'autisme qui est en perpétuelle évolution en Algérie, a insisté la ministre de la

Solidarité nationale, Ghania Eddalia. "Nous avons actuellement plus de 1.000 cas d'enfants atteints d'autisme, mais il y a plusieurs autres qui ne sont pas pris en charge à travers les différentes wilayas, où les listes d'attentes sont considérables", a souligné Ghania Eddalia, au cours d'un point de presse.

Pour la prise en charge de ces cas, la ministre a expliqué que son département est en train d'ouvrir des classes à travers les différents centres pour enfants handicapés et ce, en l'absence de centres spécialisés. "Les centres spécialisés seront réalisés une fois la situation financière du pays améliorée", a assuré la ministre. "Face à cette - épidémie -, l'État veille à garantir une bonne santé pour la maman avant l'accouchement pour que le nouveau né soit en bonne santé, lui aussi", a souligné Mme Eddalia, précisant que pour ce qui est de la prise en charge des enfants autistes, "il existe des associations qui prennent en charge de nombreux cas".

140 hectares de nouvelles terres agricoles dégagées à Illizi

L'investissement agricole dans la wilaya d'Illizi s'est renforcé ces dernières années par l'entrée en exploitation d'une superficie de 140 hectares. Retenue au titre de la concession agricole, cette superficie, appelée à booster les activités agricoles dans cette région de l'extrême sud-est du pays, est exploitée par trois investisseurs dans les cultures maraichères, la céréaliculture, l'arboriculture fruitière et la phoeniciculture. 9 nouveaux dossiers d'investissement agricole, retenus au titre du même programme, seront soumis prochainement pour examen à la commission de wilaya chargée de l'investissement. Les pouvoirs s'attèlent à mettre en place les moyens et dispositions à même de faciliter le lancement d'activités agricoles et d'assurer l'accompagnement des opérateurs dans la concrétisation de leurs projets, à la faveur des potentialités existantes. Pour rappel Illizi a vu l'entrée en exploitation d'une nouvelle zone d'activités en plus d'un projet de création future d'une zone industrielle à In-Amenas, d'une superficie de 64 hectares.



Nouria Benghabrit

"Sensible à la situation des enseignants et en droite ligne des orientations du président de la République sur le renforcement du dialogue et de la concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux, le ministère de l'Éducation nationale confirme, encore une fois, que les portes sont ouvertes pour tous les enseignants désireux de déposer un recours auprès des directions de l'éducation, et que toutes les mesures appropriées seront prises dans les plus brefs délais."

Des... chaussures-pistolet confisquées à l'embarquement

Quelle idée que de prendre l'avion avec des chaussures aux talons en forme de pistolet et des bracelets imitant des ceintures à balles.

Ce sont les objets insolites que portait une passagère à l'embarquement à l'aéroport international de Baltimore aux États-Unis. Interceptée et après une tentative de négociations avec les agents de sécurité, elle a finalement abandonné ses accessoires pour ne pas rater son vol. La TSA, l'agence nationale en charge de la sécurité dans les transports américains, est claire sur ce point : "Nous n'autorisons ni les répliques d'armes à feu ni les munitions", rappelle une porte-parole.

Ces chaussures et bracelets sont produits par le fabricant américain Pleaser Shoes, qui se revendique comme "leader de la chaussure sexy et alternative".

Il annonce sa... propre mort pour échapper à la prison

Un multirécidiviste de 26 ans recherché par la justice pour escroquerie a tenté de lui échapper en annonçant dans la presse ses obsèques, auxquelles se sont rendues la police et sa grand-mère.

"Sa mère, son père, ses frères, sa sœur et l'ensemble de la famille vous font part du décès de Cédric, survenu le jeudi 11 septembre à l'âge de 26 ans. La cérémonie sera célébrée mardi 16 septembre à 10h30 en l'église Christ Roi de Courteille, Alençon". L'annonce est parue dans l'édition de la Sarthe.

La grand-mère du récidiviste, non prévenue, et des policiers se sont rendus aux obsèques, où ils n'ont trouvé ni défunt ni cérémonie d'après le parquet d'Alençon. Le parquet a depuis eu confirmation qu'il était bien vivant. Il est donc toujours recherché par les forces de l'ordre.

PROTESTATION DE MÉDECINS RÉSIDENTS

Marche massive à Constantine

La manifestation qui s'est ébranlée aux alentours de 10h du matin a eu pour point de départ l'entrée principale du centre-hospitalo-universitaire de la ville pour sillonner, par la suite, les rues principales du centre-ville.

PAR INES AMROUDE



Les médecins, pharmaciens et dentistes résidents ont organisé une manifestation massive à Constantine hier.

Selon le docteur Taïleb, porte-parole du Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra), à l'origine de l'action, la manifestation a comptabilisé entre 16.000 et 17.000 manifestants alors que des sources policières, citées par l'APS, estiment le nombre des marcheurs à environ 7.000.

La manifestation qui s'est ébranlée aux alentours de 10h du matin a eu pour point de départ l'entrée principale du centre-hos-

pitalo-universitaire de la ville pour sillonner, par la suite, les rues principales du centre-ville.

Des médecins, dentistes et pharmaciens résidents venus de toutes les wilayas du pays, rejoints par des médecins généralistes, des internes et externes en médecine ont formé le gros des marcheurs.

"Jusqu'à cet instant (12h30), la marche se passe dans le calme", a déclaré le porte-parole du Camra qui a affirmé qu'aucun incident n'a été enregistré. Même si la marche nationale des résidents s'est déroulée dans le calme sans que des heurts avec

la police n'aient été constatés, l'arrivée des manifestants à Constantine a été mouvementée. Dans la soirée de mardi à mercredi, plusieurs dizaines de résidents qui tentaient de rallier Constantine par l'autoroute ont subi des tentatives de la part de la police et de la gendarmerie de les empêcher d'arriver à leur destination.

Des barrages filtrants de la police et de la gendarmerie contrôlaient systématiquement les bus et les véhicules transportant des jeunes à destination de Constantine. Des résidents qui voyageaient dans leurs propres véhicules ont été arrêtés au niveau

de certains barrages et escortés par les forces de l'ordre pour les obliger à faire demi-tour, selon le docteur Taïleb.

D'autres résidents ayant choisi de se déplacer par bus ont été obligés de descendre de leurs bus au niveau de certains barrages par des gendarmes qui ont ordonné aux chauffeurs de repartir sans leurs passagers médecins. Ceux-ci ont été "abandonnés sur le bord de l'autoroute, dans des endroits déserts ou au niveau de stations-services et aires de repos de l'autoroute", a affirmé le docteur Taïleb.

Malgré les tentatives des forces de l'ordre de les en empêcher, la plupart des résidents ont pu rallier Constantine et prendre part à la manifestation ce mercredi.

Cette marche nationale survient après la reprise des négociations entre les résidents et la commission intersectorielle, le lundi 26 février, après une interruption de plus de trois semaines. Mais pour le porte-parole du Camra, "le mouvement se poursuivra tant que les résidents n'auront pas obtenu de réponses satisfaisantes et concrètes à leurs revendications".

I. A.

LE CNAPESTE A DÉCIDÉ DE SUSPENDRE SA GRÈVE

La reprise des cours est fixée pour aujourd'hui

PAR IDIR AMMOUR

Apparemment les deux protagonistes, en l'occurrence le ministère de l'Éducation et le Cnapeste, ont décidé de revenir à la raison en "enterrant la hache de guerre", et ce, en prônant la voie du dialogue. Bonne nouvelle pour l'école algérienne en général et surtout pour les élèves et leurs parents qui ont pris leur mal en patience durant presque trois mois ! Tôt dans la matinée de ce mercredi (hier), le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste), a décidé à l'issue des travaux de la session extraordinaire du conseil national tenue les lundis et mardi à Alger et Boumerdès de suspendre sa grève. L'annonce a été faite par le biais de son secrétaire général, Salim Oulha, sur les ondes de la chaîne III. Tout en précisant que la reprise des cours est fixée pour aujourd'hui jeudi 1^{er} mars 2018. Pour ceux qui suivent ce chaud dossier, ils constatent que l'appel du président de la République est pour quelque chose dans la prise de cette

noble et louable décision. Car, elle coïncide juste après l'instruction du président de la République à la tutelle de l'Éducation nationale de renforcer le dialogue et la concertation pour trouver des solutions à la grève des enseignants qui paralyse les établissements scolaires à travers le pays depuis le 30 janvier dernier à l'appel du Cnapeste. En termes plus clairs, les syndicalistes avaient attendu une invitation officielle au dialogue avant d'annoncer éventuellement la fin de la grève, alors que leur réunion extraordinaire, entamée lundi à Alger, est laissée ouverte jusqu'à nouvel ordre. Salim Oulha a confirmé cette donne en indiquant que la décision d'arrêter de la grève prise par son organisation syndicale vient en réponse à l'appel du président de la République lancé samedi dernier au dialogue entre la tutelle et les partenaires sociaux. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, il a expliqué que la décision du conseil national d'arrêter la grève fait suite à "la lettre du président de la République qui demande à tous les parte-

naires de prôner le dialogue comme méthode de travail". Salim Oulha a souligné que l'"on attend maintenant Madame la Ministre pour s'asseoir autour de la table de dialogue et étudier les revendications du Cnapeste". Juste pour rappel, depuis le 30 janvier, plusieurs établissements scolaires étaient en grève en réponse à l'appel du Cnapeste qui avait lancé une grève illimitée réclamant l'application du procès-verbal du 19 mars 2015 et la concrétisation des procès-verbaux des wilayas de Blida et Béjaïa, outre l'annulation des mesures de ponction "arbitraire et abusive" des jours de grève. Selon des chiffres officiels relayés par la presse nationale, quelque 4.000 enseignants grévistes auraient été révoqués. La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé lundi que les enseignants radiés peuvent faire un recours auprès des directions de l'Éducation pour leur réintégration et ce, dans le cadre d'une commission paritaire.

I. A.

3.406 enseignants grévistes ont rejoint leurs postes

Plus de 3.400 enseignants grévistes ont rejoint leurs postes, lundi et mardi, portant ainsi le nombre global des enseignants ayant repris leur travail à 7.213 et ce depuis la grève illimitée déclenchée par le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste), le 30 janvier dernier.

C'est ce qu'a rapporté, hier, l'APS, citant

une source du ministère de l'Éducation nationale (MEN). La même source a fait savoir, par ailleurs, que la commission paritaire de la wilaya de Blida avait entamé l'examen de 138 recours formulés par les enseignants révoqués pour abandon de poste. A noter que, selon les chiffres relayés par certains médias au cours de cette semaine, le nombre d'enseignants licenciés a atteint les 4.000 radiés. Il est à

rappeler, enfin, que plusieurs établissements scolaires sont en grève depuis le 30 janvier en réponse à l'appel du Cnapeste qui avait appelé à une grève illimitée réclamant l'application du procès-verbal du 19 mars 2015 et la concrétisation des procès-verbaux des wilayas de Blida et Béjaïa.

R. N.

La date des vacances scolaires maintenue

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé avant-hier soir, dans un communiqué, que la date des vacances de printemps est maintenue conformément au calendrier

des vacances scolaires de l'année 2017-2018, soit du jeudi 15 mars au dimanche 1^{er} avril 2018. Le communiqué a précisé, toutefois, que "les établissements scolaires reste-

ront ouverts durant la première semaine des vacances (15-22 mars), pour permettre aux élèves d'assister aux séances de soutien et de révision".

Le ministère rappelle enfin que "les examens nationaux officiels de fin d'année porteront sur le programme scolaire dispensé".

R. N.

BOUIRA

Des téléphones portables piégés par des terroristes découverts

Un détachement de l'ANP a découvert et détruit le 27 février à Bouira, "grâce à l'exploitation efficace de renseignements deux cachettes contenant 29 téléphones portables piégés, 3 grenades, 16 mines de confection artisanale, 33 détonateurs, 350 grammes de matières explosives, des outils de détonation, ainsi que des vivres, des médicaments et divers objets", annonce le ministère de la Défense nationale dans un communiqué publié hier.

"Dans le même contexte et lors d'une opération de recherche et de ratissage menée à Skikda, un détachement de l'ANP a découvert 150 kilogrammes d'ammonitrate servant dans la préparation des explosifs, tandis qu'un autre détachement a détruit 11 bombes de confection artisanale à Tébessa", ajoute le communiqué.

R. N.

MARASME DU SECTEUR DE LA PÊCHE

L'Algérie toujours à la traîne

La production de la pêche en Algérie reste insuffisante. Seulement 108.000 tonnes ont été pêchées en 2017. Ce qui fait que l'indice de consommation reste des plus faibles avec 4,5 kg par habitant annuellement.



tonnes, ne s'est pas traduit concrètement avec notamment un potentiel qui reste à valoriser. Pour preuve, l'indice de consommation du poisson n'est pas significatif avec 4,5 kg consommé annuellement par habitant alors que l'OMS recommande dans ses normes 20 kg par habitant. Le responsable de la DGPA indique également que "la pêche souffre d'un impact sur ces investissements" ce qui l'amène à préciser que "50 projets aquacoles qui sont entrés en vigueur n'ont produit que 4200 tonnes de poissons". Mais au-delà des chiffres, c'est le marasme de ce secteur qui continue de pro-

duire des incohérences. À titre illustratif le recours à la pêche artisanale avec les petites embarcations et l'absence totale portée sur la pêche continentale en haute mer qui est le vivier par excellence des pays riverains. Il faut reconnaître d'emblée que le secteur souffre également de désorganisation de ses ressources dont l'impact se fait sentir au niveau du nombre de professionnels de pêche et celui des embarcations dédiées à ce titre. Toutefois, pour M. Hammouche, l'option choisie par les pouvoirs publics est celle "de ramener la part de l'élevage aquacole à 50 % de la demande". C'est l'idéal

actuellement dans l'investissement à coûts raisonnables et peut couvrir les besoins du marché. Le fait qu'il y ait beaucoup de projets dans ce sens, indique le responsable de la DGPA, "témoigne d'une demande de la part des investisseurs dans ce créneau". Il faudra se résoudre sur également le front de la commercialisation pour mieux réguler les prix de certaines variétés de poissons qui défient toute logique commerciale. Comment se fait-il que le prix de la sardine avoisine les 700 DA alors que nos voisins la cèdent à un tarif qui arrange tous les consommateurs. Pourquoi les variétés en poissons blancs qui peuplent le pourtour des côtes ne sont-elles pas exploitées ? Sans omettre que ces mêmes côtes regorgent de foyers d'autres variétés moins connues, mais qui peuvent être exploités si les moyens sont mis à la disposition des professionnels. C'est là que réside le défi prochain de la pêche en Algérie.

F. A.

PROFESSIONNALISATION DE LA PRESSE

4.500 cartes délivrées aux journalistes

PAR RACIM NIDAL

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a indiqué à Alger que près de 4.500 cartes de journaliste professionnel avaient été délivrées dans le cadre de l'organisation de la profession à l'occasion de l'élection du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste. Dans son intervention devant la commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN) M. Kaouane a précisé que depuis l'installation de la commission provisoire chargée de la délivrance de la carte de journaliste professionnel (2014), 4.479 cartes ont été délivrées, soulignant qu'"il s'agit d'un acquis majeur pour le journaliste professionnel". Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la consolidation du principe d'indépendance qui est "tributaire de la réunion des conditions à même de permettre au journaliste d'accomplir sa mission pleinement", a-t-il soutenu, précisant que cela passait par l'encadrement de la profession et la création du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste. Evoquant les nouveautés introduites par la loi organique relative à l'information, dont l'Autorité de régulation de la

presse écrite (Arpe) et l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), M. Kaouane a réaffirmé "l'attachement des hautes autorités de l'État au principe d'indépendance de la presse écrite et audiovisuelle". La nomination par le président de la République des membres de l'Arav en 2016 "confirme sa détermination à aller de l'avant dans la consécration et le renforcement de la liberté d'expression en tant que fondement et principe constitutionnel", a soutenu le ministre. Concernant l'Autorité de régulation de la presse écrite, M. Kaouane a rappelé qu'elle apportera un plus au paysage médiatique dès la finalisation des aspects réglementaires qui lui permettront de mener à bien sa mission. Le ministre a indiqué que l'arsenal législatif et réglementaire du secteur de la communication demeurerait un chantier ouvert, précisant que son département s'attela à l'élaboration d'une série de projets de loi et de décrets liés à la publicité, aux sondages d'opinion et à l'organisation de l'activité de conseil en communication, outre les projets de textes d'application de la loi organique relative à l'information, notamment ceux afférents à la communication électronique et institutionnel. Kaouane a, par ailleurs, salué la décision du Premier ministre relative à la relance du Fonds de soutien à la presse qui "contribuera sans nul doute au rayon-

nement de la presse en Algérie", a-t-il dit. Estimant que la nécessaire adaptation à l'évolution du monde de la communication était un défi à relever, le ministre s'est dit convaincu de la capacité de son secteur à réussir ce défi grâce à ses compétences et moyens technologiques, concrétisées à la faveur d'une politique de modernisation et de renouvellement constante des moyens de communication, adoptée depuis plus d'une décennie. Kaouane a rappelé, dans ce sens, que la politique de son département "s'inspirait du programme du président de la République", qui a placé le secteur de la communication, depuis 1999, au centre de ses préoccupations et en a fait un axe important et essentiel dans sa vision d'une Algérie où règnent paix, sécurité, stabilité, développement et essor. L'Algérie a accompli, depuis 1999, "de grands progrès en matière de promotion et de consolidation de la liberté d'expression, partant de l'engagement du président de la République d'aplanir les obstacles entravant la pratique journalistique, d'encourager le pluralisme médiatique et de consacrer le droit du citoyen à l'information, jusqu'à la constitutionnalisation de ces principes et leur concrétisation en une batterie de textes législatifs et réglementaires organisant la scène médiatique en Algérie, à leur

l'information", a ajouté M. Kaouane. Les éléments consacrés par la loi organique relative à l'information, notamment le droit du citoyen à l'information, l'encadrement de la profession de journaliste, l'organisation de l'action médiatique, l'ouverture du champ audio-visuel à l'investissement privé algérien, le développement et la modernisation des moyens d'information, ont constitué, en effet, les principaux axes du Plan d'action du gouvernement, poursuit le ministre. Abordant la consécration du droit d'accès du citoyen à l'information, M. Kaouane a indiqué que cet élément a été concrétisé à travers la création de plusieurs journaux privés ayant bénéficié du soutien direct et indirect de l'État qui a, a-t-il dit, "accompagné ces nouveaux titres dans leur parcours au point où certains d'entre eux rivalisent aujourd'hui avec les plus grands titres au niveau régional". Le "nombre de journaux est passé de près de 50 titres dans les années 90 à 300 titres en 2018", a-t-il fait savoir. En dépit de la disparition de certains journaux durant les deux dernières années pour des raisons financières, la scène médiatique a vu l'apparition de plus de 100 sites électroniques d'informations, a conclu le ministre.

R. N.

EN JANVIER DERNIER 5.000 individus arrêtés à Alger

Les "services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté près de 5.000 suspects impliqués dans des affaires de détention et de consommation de stupéfiants et de port d'armes blanches prohibées, en janvier dernier, et saisi plus de 11 kg de cannabis", a indiqué un communiqué des mêmes services.

Selon la même source, 3.564 affaires traitées en janvier dernier, se sont soldées par l'arrestation de 4.935 suspects ayant été déférés devant les juridictions compétentes, dont 1.924 affaires de détention et de consommation de stupéfiants, outre l'arrestation de 341 suspects dans le port d'armes blanches prohibées et de 2.670 autres impliqués dans diverses affaires.

Concernant les affaires traitées, 437 sont liées à l'atteinte aux biens et 720 autres liées à l'atteinte aux personnes.

Pour ce qui est du port d'armes blanches prohibées, 341 affaires traitées se sont soldées par l'arrestation de 341 individus ayant été présentés aux juridictions compétentes, dont 50 ont été placés en détention provisoire.

Au chapitre de la lutte contre les stupéfiants, 1732 affaires ont été traitées impliquant 1924 individus, avec saisie de 11.111 kg de cannabis, 31.569 comprimés psychotropes, 76,18 grammes de cocaïne, 6,1 grammes d'héroïne, 15 comprimés de type ecstasy et de 10 comprimés de "Subitex", relève le même communiqué. Par ailleurs et en matière de prévention routière, les services de la sécurité publique ont relevé 16.353 infractions qui se sont soldées par le retrait de 5934 permis, ainsi que 72 accidents de circulation ayant fait 3 morts et 80 blessés.

Les mêmes services relevant de la sûreté d'Alger ont effectué 2 051 opérations de maintien de l'ordre public et procédé à 233 opérations de contrôle des activités commerciales réglementées, ainsi qu'à l'application de 4 décisions de fermeture émanant des autorités compétentes.

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont reçu, au cours du mois de janvier, 60.068 appels via le numéro vert (15 48) et le numéro de secours (17), en sus de 785 appels sur le numéro 104.

R. N.

COMMISSION DE DISCIPLINE DU FLN

Ould Abbès impose sa volonté

Au FLN le secrétaire général du parti, Djamel Ould Abbès, est en passe d'imposer sa volonté à tous ceux qui se risqueraient à faire fi de ses instructions et commandements.

PAR KAMAL HAMED



En actionnant la commission de discipline le chef de file du vieux parti est en effet en train de "museler" toutes les voix discordantes au profit de la sienne qui se doit d'être la seule autorisée à exprimer les positions du parti. Baha Edine Tliba vient, à cet effet, de l'apprendre à ses dépens. Il n'est d'ailleurs pas le seul sur ce registre puisque d'autres cadres, dont notamment un député et un secrétaire de mouhafadha, se sont eux aussi retrouvés dans la même inconfortable posture que le sulfureux député de Annaba. Ils se sont tous retrouvés devant la commission de discipline et ont dû expliquer leurs actes et se défendre des accusations qui leur sont portées. C'est surtout l'affaire de Baha Edine Tliba qui a été le plus média-

tisée puisqu'elle a défrayé la chronique. En effet en annonçant la création d'une coordination devant soutenir le 5^e mandat du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, Tliba a suscité une grande bourrasque sur l'échiquier politique national. Ce d'autant que les noms de plusieurs poids lourds politiques ont été cités comme faisant partie de cette coordination. Le président de l'APN, Saïd Bouhadja, l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et des ministres en poste ou anciens membres du gouvernement ont aussi été associés à cette coordination de soutien à un 5^e mandat. Autant dire que cette annonce a fait l'effet d'un véritable séisme poli-

tique. Tous les observateurs pensaient alors que cette initiative bénéficierait certainement d'un soutien au sommet de l'État car on considérait que la présence de tout cet aréopage de personnalités est la preuve éclatante de cette hypothèse et que l'instruction interdisant à tous les membres du FLN d'évoquer le 5^e mandat énoncée par Ould Abbès est donc très loin d'avoir eu l'aval en haut lieu. Mais, après un petit flottement, les démentis se sont succédés. Presque toutes les personnalités citées ont fait de dinglants démentis. Saïd Bouhadja, comme Abdelmalek Sellal se sont démarqués de cette initiative en jurant par tous les cieux que leurs noms ont été asso-

ciés à leur insu. Dès lors la cause était entendue et Baha Edine Tliba s'est retrouvé isolé et fragilisé au sein du FLN et même à l'APN où le groupe parlementaire du vieux parti s'est démarqué de sa démarche. C'est dans ces circonstances que le secrétaire général du FLN a choisi de passer à l'offensive. Djamel Ould Abbès a alors annoncé que Tliba allait être convoqué par la commission de discipline du parti. Avant-hier le député de Annaba est donc passé devant cette commission et s'est expliqué sur son geste. Selon ce qui a filtré il aurait indiqué que son initiative était personnelle et n'engageait en rien le parti. Qu'à cela ne tienne, en passant devant cette commission de discipline Tliba laisse incontestablement des plumes alors qu'on le croyait audessus du pouvoir de Djamel Ould Abbès. A travers cette épilogue ce dernier sort incontestablement vainqueur. En imposant l'ordre et la discipline il renforce son pouvoir au sein du parti et aucune voix ne s'aviserait, à l'avenir, de contester ses instructions, surtout celles s'agissant de l'élection présidentielle de 2019.

K. H.

S37E SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

L'Algérie vante ses avancées

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les avancées réalisées par l'Algérie en matière de promotion et de protection des droits de l'homme ont été évoquées par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Noureddine Ayadi, lors de la 37^e session du Conseil des droits de l'Homme de l'Onu qui se tient depuis hier à Genève.

"L'exercice d'évaluation des avancées réalisées en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme et des défis auxquels chacun de nos pays est confronté, m'amène à évoquer les avancées réalisées par l'Algérie, qui comme vous le savez a honoré son engagement en présentant, en mai dernier, son troisième rapport devant le mécanisme d'examen par les pairs : l'UPR", a indiqué M. Ayadi, qui dirige la délégation algérienne aux travaux de cette session qui a débuté lundi der-

nier.

Il a affirmé que "cet exercice a été productif puisqu'il nous a permis, de faire le point sur les engagements contractés lors de notre second passage en 2012", ajoutant que "les engagements ont été dans leur très grande majorité acceptés et l'Algérie s'emploie, à travers l'approfondissement du processus démocratique, à la réalisation de toutes les recommandations, à l'exception de celles qui, clairement, ne sont pas en phase avec la Constitution du pays, avec les choix souverains du peuple algérien ou avec les valeurs de la société algérienne".

"Pour l'heure, nous poursuivons la réforme législative consécutive à la révision constitutionnelle, en vue d'adapter notre arsenal juridique portant sur les libertés d'association, de réunion, de manifestation, d'opinion et d'expression, de démocratie participative ainsi que sur la

gouvernance locale à travers des amendements aux codes de la commune et de la wilaya", a-t-il dit. Il a affirmé que des consultations élargies, impliquant tous les acteurs y compris la société civile, ont permis la mise en œuvre des textes d'application de la révision constitutionnelle de février 2016 et ont permis l'adoption de plusieurs lois.

Il s'agit, a-t-il cité, de la loi portant organisation et fonctionnement des deux chambres du Parlement et de leur relation avec le Gouvernement, de la loi organique relative à la Haute instance indépendante de surveillance des élections, de la loi portant régime électoral, de la loi instituant le Conseil national des droits de l'homme et la loi amendement le code de procédure pénal et le Code pénal : double degré de juridiction, peines de substitution, empreinte génétique. Le diplomate algérien a indi-

qué avoir évoqué ces textes, à titre indicatif, pour souligner "l'irréversibilité du processus démocratique, de l'option pluraliste et de la démarche participative que l'État mène, sous l'impulsion du Président Bouteflika". "C'est dans le même esprit que le pays a enregistré des avancées décisives en matière de réappropriation, par le peuple algérien, d'une partie de son identité nationale en inscrivant dans la Constitution la langue tamazight comme langue nationale, puis récemment comme langue officielle, tout en consacrant Yennayer, premier jour du calendrier amazigh, première décision du genre dans notre région d'appartenance culturelle et civilisationnelle et mettant ainsi en relief tout à la fois la diversité et la richesse de son patrimoine millénaire", a-t-il ajouté.

L. B.

DÉPÔTS DE DOSSIERS À CAMPUS FRANCE ALGÉRIE Un délai fixé

Chaque année, des milliers d'étudiants en fin de cursus ou même en début de cursus affluent au Campus France Algérie dans l'espoir d'obtenir un visa et poursuivre leurs études en France.

En septembre dernier, près de 9.000 étudiants ont été admis dans des universités françaises, sur un total de 32.000 dossiers de demande. Le site web de Campus France enregistre, quant à lui, un nombre de visites de plus de 40.000 chaque jour. Face à un nombre de demandes de plus en plus croissant, l'Institut français d'Algérie (IFA) a fixé une date limite pour les dépôts de dossier, à savoir, le 20 mars 2018 à 17h.

"Vous avez jusqu'au 20 mars 2018, 17h pour soumettre votre dossier Campus France et prendre un rendez-vous pour le dépôt. Passé ce délai, votre dossier ne sera pas accepté", écrit l'IFA dans un tweet. Et d'ajouter : "En raison du grand nombre de demandes, faites-le rapidement".

HADDAD COMMANDE UNE CIMENTERIE INSTALLÉE À RELIZANE

Elle est estimée à 100 millions d'euros !

Le Groupe ETRHB du tycoon algérien, Ali Haddad, a commandé une cimenterie pour un coût estimé à 100 millions d'euros.

Ce contrat, signé avec l'entreprise danoise FLSmidth, comprendra les services d'ingénierie, la fourniture d'équipements, la supervision de la construction et la formation, a rapporté hier le site spécialisé Global Cement.

La cimenterie, commandée par Haddad, sera installée à Relizane, dans la commune de Kalaa. Elle fournira du ciment principalement au marché nord-africain. La capacité de production de cette cimenterie sera, une fois achevée, d'environ 12.000 tonnes/jour.

Le Groupe ETRHB avait, faut-il le rappeler, cédé ses parts détenues dans la cimenterie de Djelfa, qu'il avait reprise sur les Égyptiens.

CLASSEMENT INTERNET INDEX 2018

Le Bangladesh et la Birmanie devancent l'Algérie

Le classement Internet index 2018 ne devrait pas être du goût de la ministre des TIC, Houma Imène Faraoun. En effet, l'Algérie se place à la 66^e place de ce classement sur 86 pays.

Ainsi, des pays comme le Bangladesh et la Birmanie devancent l'Algérie dans cette version 2018 du classement Internet index. Au niveau africain, l'Algérie occupe la 7^e place derrière le Maroc et l'Égypte qui occupent, d'ailleurs, respectivement la 2^e et la 3^e place.

Le manque du contenu local a porté préjudice à l'Algérie dans ce classement. Le Data Base Center qui verra le jour à Bouira devrait aider à améliorer ce classement.

R. N.

RÉCENTE NOTE DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

Les précisions de Boualem Djebbar

La récente note de la Banque d'Algérie, invitant les banques à ne plus questionner les clients sur l'origine des fonds qu'ils veulent déposer, est saluée par le président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef).

PAR RAHIM RAHMOUNI

Boualem Djebbar voit en effet dans cette mesure un moyen de "capter le maximum de ressources financières et de maximiser la bancarisation de l'économie".

M. Djebbar, qui était, hier matin, l'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, a indiqué que l'introduction de cette flexibilité en matière d'ouverture de compte, qu'il soit compte particulier ou compte courant entreprise, "va permettre, à coup sûr, aux banques d'aller de l'avant et de capter le maximum d'argent". "Permettre au client de déposer, librement, son argent et de l'utiliser, à tout moment, librement, sans lui demander, aussi, ce qu'il va faire avec son



argent. Je pense que c'est un élément qui pourrait capter et gagner la confiance du client", considère M. Djebbar. Interrogé sur d'éventuels risques de blanchiment d'argent, l'Invité de la rédaction de la Chaîne 3, estime que la note de la Banque d'Algérie "n'est pas en contradiction avec le dispositif national de lutte contre le blanchiment qui relève d'autres organes de contrôle, le rôle de la banque, précise-t-il, c'est de travailler sur la base de la connaissance du client, lui réserver le meilleur accueil, recevoir son argent et le faire transiter dans le circuit économique".

Encourager la bancarisation

A travers cette souplesse introduite dans le fonctionnement bancaire, l'autorité monétaire espère absorber l'énorme masse monétaire qui circule hors des banques, évaluée par

le gouverneur de la Banque d'Algérie à 33 % de la masse monétaire globale en circulation, soit l'équivalent de 4.675 milliards (mds) de dinars. Selon M. Djebbar, l'argent de l'informel ne représente que 2.000 mds DA, les 2.700 autres mds DA qui circulent hors banques "appartiennent aux ménages qui préfèrent prendre leurs salaires entièrement pour le garder chez eux pour les besoins des transactions quotidiennes".

Le meilleur moyen de capter cet argent, poursuit M. Djebbar, c'est de développer les instruments d'épargne et de paiement, et "surtout de rassurer les gens et gagner leur confiance pour qu'ils puissent s'habituer et se familiariser à avoir leur argent en banque".

Insuffisance des liquidités

En l'espace de quelques années, les banques sont passées d'une

situation d'abondance de liquidités à une situation d'insuffisance de liquidités. Le président de l'Abef explique cette évolution par la baisse, à partir de 2014, des ressources provenant des hydrocarbures, et, aussi, par l'importance des crédits à l'économie, qui ont connu une croissance de 26%, consommés entre 2014 et 2016.

L'année 2017 a enregistré un reflux des crédits à l'économie, mais la progression est toujours à 2 chiffres, avec 12 % de croissance, signale M. Djebbar, qui estime l'encours de ces crédits, au 31 décembre 2017, à 8.800 mds DA, contre 7.900 mds DA à la même période en 2016.

Ces "crédits sont constitués à 75 % de crédits d'investissement, à moyen et long terme, avec des différés importants dans la majorité des cas de 3 à 4 ans, voir 10 ans pour les grands crédits publics", ajoute M. Djebbar.

Autre chiffre important à retenir, celui des crédits impayés ou non recouverts, évalué à 10%, cumulés depuis l'existence des banques en Algérie, et qui concerne tous les types de crédits confondus : public, privé, Ansej, agricole, etc.

"La moitié (50 %) de ces crédits impayés est catégorisée, selon le jargon bancaire, classe 3, c'est-à-dire hautement risqué", conclut M. Djebbar.

R. R.

ESSENCE NORMALE ET SANS PLOMB

La consommation en hausse en 2017

PAR RIAD EL HADI

La consommation de l'essence normale et sans plomb a augmenté durant l'année 2017 en dépit de la hausse des prix de ces carburants, apprend-on auprès de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH). Ainsi, le volume utilisé de l'essence sans plomb par les conducteurs a grimpé à 1,43 million de tonnes (Mt) en 2017 contre 1,36 Mt en 2016 (+5,4 %).

La même tendance a été suivie pour l'essence normale dont le pompage a atteint 1,18 Mt contre 1,16 Mt (+1,8 %).

Par contre, la consommation de l'essence super a connu une baisse pour s'établir à 1,53 Mt en 2017 contre 1,75 Mt en 2016 (-12,4 %).

Concernant le gas-oil, sa consommation a diminué de 2,3 % en s'établissant à 10,08 MT contre 10,32 Mt.

Pour le GPL/carburant, il a connu un essor substantiel

avec une consommation de 456.978 tonnes en 2017 contre 351.571 tonnes en 2016, en hausse de près de 30 %.

En totalité, la consommation globale des carburants a atteint 14,68 millions de tonnes (Mt) en 2017 contre 14,94 Mt en 2016, soit une baisse annuelle de 1,7 %.

Concernant les opérateurs qui interviennent dans la distribution de gros de ces carburants sur le marché national, ils sont au nombre de dix (10).

Il s'agit de Naftal et de neuf (9) opérateurs privés (Petrobaraka, Petroser, GBS, Petrogel, Galaoil, Alpetro, Hamdi Petroleum, Propal et Stpp).

Pour rappel, les prix à la pompe des carburants toutes taxes comprises (TTC) appliqués en 2017 avaient augmenté à 32,69 DA/litre pour l'essence normale, à 35,72 DA/litre pour l'essence super, à 35,33 DA/litre pour l'essence sans plomb, à 20,42 DA/litre pour le gas-oil, alors que le

GPL/carburant est resté inchangé à 9 DA/litre.

En 2017, la facture d'importation des carburants s'est chiffrée à près de 1,6 milliard de dollars (2,96 millions de tonnes de carburants importés) contre 1,35 milliard de dollars (3,06 millions de tonnes) en 2016.

Afin de réduire la facture d'importation des carburants, un programme d'investissements a été entamé pour renforcer les capacités actuelles de production des raffineries, qui sont de 11,5 millions tonnes/an de carburants.

Il s'agit du projet de réhabilitation et de rénovation de la raffinerie de Sidi R'cine (Alger) dont la capacité de production en gasoil devrait passer de 737.000 tonnes/an à 1,18 million de tonnes/an, et une capacité de production d'essence passer de 400.000 t/an à 1,3 million de tonnes/an alors que celle du GPL devrait passer de 88.700 t/an à 270.000 t/an.

En outre, des appels d'offres devraient être lancés au cours de cette année pour la réalisation des raffineries de Hassi Messaoud dont l'entrée en production est prévue pour 2022 avant d'être suivie de celle de Tiaret, avec une capacité de production de 5 millions de tonnes/an pour chacune.

Pour diminuer la consommation de l'essence, un programme de conversion de véhicules au GPL/c a été lancé il y a quelques années, qui vise à convertir 500.000 véhicules à l'horizon 2021 sachant que le nombre de véhicules convertis au GPL/c a été de 60.000 en 2017 contre 43.000 en 2016 et 24.700 en 2015.

Le parc national des véhicules compte actuellement plus de six (6) millions d'unités.

R. E.

MAGISTRATS DE LA COUR
DES COMPTES

Le syndicat dénonce et accuse

Le syndicat des magistrats de la cour des comptes a dénoncé une "politique de restriction et de fermeture adoptée par les responsables" de l'institution dans un communiqué.

"Le 26 février 2018, le Syndicat national des magistrats de la cour des comptes a tenu son assemblée générale ordinaire en dehors du siège de la cour des comptes (...) suite au refus de monsieur le président de la cour et de monsieur le secrétaire général de consacrer une salle afin de faciliter la tenue de l'assemblée générale (...)", explique le syndicat.

Le syndicat accuse les responsables de l'institution "d'entraver intentionnelle" à l'exercice

"du droit syndical contrevenant aux dispositions de la Constitution, aux lois de la République et aux conventions internationales".

"Le Syndicat national des magistrats de la Cour des comptes enregistre encore une fois une atteinte aux droits fondamentaux et légaux des magistrats et un viol clair et direct des instructions des autorités publiques considérant le dialogue le moyen le plus efficace pour régler tous les conflits", a-t-il assuré.

Le syndicat a également accusé l'administration de la cour des comptes d'emprunter "une voie poussant à envenimer la situation. C'est ce qui a fait naître un grand malaise chez les magistrats", a-t-il insisté.

Selon le communiqué, l'assemblée générale a notamment décidé de réaffirmer que "les positions négatives des responsables de la cour des comptes vis-à-vis du syndicat et de la liberté d'exercer le droit syndical ont prouvé encore une fois qu'ils n'accordent aucune importance au dialogue et qu'ils n'ont aucune volonté sincère pour régler les problèmes internes dont souffrent les magistrats depuis deux ans".

R.N.

BANQUE MONDIALE

Organisation d'une conférence en mars à Alger

La conférence organisée par la Banque mondiale aura pour objectif d'enclencher un débat et un échange fructueux sur la problématique de l'emploi dans les pays de la région Mena et d'exposer les moyens de faciliter l'emploi des diplômés et d'absorber le chômage parmi la population croissante.



Cette rencontre de haut niveau cernera la problématique de l'emploi en Algérie, notamment en ce qui concerne les jeunes qui sont les plus touchés par le chômage, dont une grande partie touche les nouveaux diplômés universitaires en proie à d'énormes difficultés pour décrocher un poste de travail

correspondant à leurs aptitudes et leur formation.

Il s'agit d'explorer les voies et moyens d'atténuer le niveau du sous-emploi dans les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Une conférence régionale de haut niveau est prévue à Alger les 26 et 27 mars prochain pour discuter de l'emploi, l'innovation et l'économie de services dans la

région du Moyen-Orient et Afrique du Nord, selon des sources proches de la Banque mondiale (BM).

La rencontre, organisée conjointement par le ministère des Finances, la BM et le Fonds monétaire arabe sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se tiendra sous le thème "Jeunesse, technologie et finance", a-t-on précisé de même source.

La conférence a pour objectif d'enclencher un débat et un échange fructueux sur la problématique de l'emploi dans les pays de la région Mena et d'exposer les moyens de faciliter l'emploi des diplômés et d'absorber le chômage parmi la population croissante.

Outre les hauts responsables de la BM, la conférence rassemblera des entrepreneurs du monde entier, des académiciens de renom et des décideurs politiques pour débattre des réglementations et des systèmes éducatifs modernes en mesure de soutenir le développement du secteur privé.

Au programme de la conférence, figurent également des sessions qui seront consacrées à des thèmes en relation avec l'économie de services, entre autres, l'emploi, la création de start-ups, les plateformes technologiques d'emplois, la consolidation des infrastructures des télécommunications et les systèmes de paiement modernes. **R. E.**

SELON L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

Les USA, premier producteur mondial de pétrole d'ici à 2019

Les États-Unis dépasseront la Russie en tant que premier producteur mondial de pétrole en 2019 au plus tard, a déclaré le directeur de l'Agence internationale de l'Énergie (AIE), l'essor de la production américaine de schiste continuant de bouleverser le marché. Lors d'un déplacement à Tokyo, Fatih Birol a dit que la production américaine de pétrole dépasserait la production russe "assurément l'année prochaine", si ce n'est dès cette année.

"La croissance de la production américaine de schiste est très dynamique, le rythme est très dynamique (...) Les États-Unis deviendront le producteur numéro un de pétrole très bientôt", a-t-il dit par ailleurs à Reuters.

La production américaine de brut a dépassé les 10 millions de barils par jour

(bpj) en fin d'année dernière, pour la première fois depuis les années 1970, dépassant celle de l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial. L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a déclaré ce mois-ci que la production américaine passerait la barre des 11 millions de bpj d'ici la fin de l'année, ce qui la ferait passer au-dessus de celle de la Russie, qui est juste inférieure à ce seuil.

Fatih Birol a dit ne pas s'attendre à un pic de la production américaine avant 2020 et ne pas prévoir de baisse dans les quatre ou cinq prochaines années.

L'exploitation des sols de schiste aux États-Unis va à l'encontre des efforts conjoints entrepris par les membres de l'Opep, emmenés par l'Arabie saoudite, et d'autres pays comme la Russie pour

soutenir les cours via une limitation de leur propre production.

La production américaine est en outre de plus en plus exportée, notamment vers l'Asie où se trouvent les marchés les plus dynamiques au monde, et elle prend des parts de marché à l'Opep et à la Russie.

Parallèlement, les importations nettes américaines de pétrole brut sont tombées la semaine dernière à leur plus bas niveau depuis le début de cette série statistique de l'EIA en 2001, à 4,98 millions de bpj, ce qui témoigne de l'érosion d'un marché sur lequel l'Opep s'est reposée pendant des décennies. Du côté de la demande mondiale, Fatih Birol a dit que l'AIE s'attendait à une croissance d'environ 1,4 million de bpj en 2018.

R. E.

ZONE EURO

La sous-utilisation des capacités freine l'inflation

La croissance économique de la zone euro est robuste mais la sous-utilisation des capacités pourrait être plus importante que prévu, ralentissant temporairement le redressement de l'inflation, a déclaré Mario Draghi.

Les facteurs freinant la hausse de l'inflation vont s'estomper avec la poursuite de la croissance et le lien traditionnel entre croissance et inflation demeure intact même si leur corrélation s'est affaiblie au cours des dernières années, a dit le président de la Banque centrale européenne (BCE) devant la commission des affaires économiques du Parlement européen.

Ses propos laissent entendre que la BCE demeure confiante sur le fait que l'inflation s'inscrira finalement sur une trajec-

toire haussière, confortant ainsi les anticipations des investisseurs quant à un arrêt du programme d'assouplissement quantitatif cette année avec la perspective d'une convergence de la hausse des prix vers l'objectif de moyen terme de la Banque centrale, qui est une inflation proche de mais inférieure à 2 % l'an.

"Etant donné l'incertitude entourant la mesure de la sous-utilisation des capacités dans l'économie, le montant réel pourrait être plus important qu'estimé, ce qui pourrait ralentir l'émergence de pressions sur les prix", a dit Mario Draghi.

"C'est particulièrement visible sur le marché du travail, où la croissance des salaires reste terne malgré des gains importants en termes d'emploi", a-t-il

ajouté. "Pour la suite, nous nous attendons à ce que l'inflation reprenne son ajustement progressif à la hausse, soutenue par nos mesures de politique monétaire." Ces déclarations ont provoqué un léger fléchissement de l'euro, repassé sous 1,23 dollar.

Benoît Coeuré, membre du directoire de la BCE et réputé proche de Mario Draghi, a déclaré vendredi que la BCE détenait suffisamment d'obligations pour maintenir de bas coûts de financement au sein de la zone euro, des propos qui avaient déjà été interprétés comme un signe de la volonté de l'institut d'émission de préparer le terrain à un arrêt de ses achats d'actifs.

R. E.

DETTES DES APC
ENVERS L'ADE

Elles atteignent les 7 milliards DA

Le ministre de l'Intérieur a accusé certains élus locaux de mauvaise gestion, notamment en ce qui concerne le règlement des différentes factures.

Le montant des factures impayées par les entreprises publiques clientes de l'Algérienne des eaux (ADE) est estimé à 14 milliards DA, dont de 50 % sont dues par les APC. Selon le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, qui intervenait lors d'une rencontre intersectorielle organisée, ce matin, au siège du ministère des Ressources en eau à Kouba, "les clients du secteur public doivent à l'ADE 14 milliards de dinars. La dette des APC représente plus de 50 % avec un total de 7,8 milliards DA", a indiqué le ministre. Il a signalé que ce chiffre représentait exactement la dette de l'ADE vis-à-vis de la Sonelgaz.

Le directeur chargé de l'alimentation en eau potable auprès du ministère des Ressources en eau, Smaïl Amirouche, avait indiqué, l'été dernier, que le montant des factures impayées par les ménages était de 29 milliards DA. Ce taux représentait plus de 63 % du montant global des dettes impayées par l'ensemble des clients de cette entreprise, qui est estimé à 46 milliards de dinars.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a estimé que le problème de non-paiement des différentes factures (Sonelgaz et ADE) est dû essentiellement à une mauvaise gestion. Le ministre a accusé certains élus locaux de mauvaise gestion, notamment en ce qui concerne le règlement des différentes factures. "Dans le budget de chaque commune, nous trouvons le chapitre des dépenses obligatoires, dont les factures de l'électricité et de l'eau", a indiqué le ministre.

R. E.

MOSTAGANEM

Semaine culturelle théâtrale des wilayas d'El-Bayadh et de Ghardaïa

Le théâtre régional Djillali-Benabdelhalim de Mostaganem abrite la semaine culturelle théâtrale des wilayas d'El-Bayadh et de Ghardaïa dans le cadre de la manifestation "Mostaganem capitale du théâtre 2017".

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par la présentation, dimanche, de la pièce "Gaâ" de l'Association des arts culturels et de créations de jeunes de la wilaya d'El-Bayadh, écrite par l'Irakien Ammar Djaber Naâma et mise en scène par Belhadj Ahmed.

Les faits de cette représentation se déroulent dans un navire où se trouvent quatre personnages aux tendances et concepts intellectuels différents : un jeune conservateur, un obèse, un religieux et un intellectuel. La confrontation entre eux s'achève par un drame. L'association Théâtre Bouderga de la wilaya d'El-Bayadh présentera, lundi en soirée, sa pièce *Dja yekahalha aâma* écrite, interprétée et mise en scène par Kandi Ahmed Hicham, avec la participation de l'artiste Tahri Fatiha en écriture du texte et interprétation. Le public du théâtre régional Djillali-Benabdelhalim sera au rendez-vous mardi avec la représentation théâtrale de la wilaya de Ghardaïa intitulée *Ardjoun fawk el maet* de la production de l'association El Wafae d'art et de culture.

La manifestation "Mostaganem, capitale du théâtre 2017" a été ouverte en mars 2017 pour durer une année sous le slogan "Célébrons la ville, célébrons le théâtre", avec un programme comportant des activités des différents théâtres régionaux du pays, des expositions, des spectacles pour adultes et enfants, des conférences et des journées d'étude nationales et internationales, ainsi que des ateliers de formation en 4e art.

ORAN

La perpétuité et 10 années de réclusion à l'encontre de narcotrafiquants

Le tribunal criminel d'Oran a prononcé, lundi, une peine à perpétuité par contumace à l'encontre d'un narcotrafiquant et 10 ans de prison ferme à l'encontre d'un autre individu pour trafic de stupéfiants.

Deux autres accusés dans cette affaire ont été acquittés et un mandat d'arrêt a été lancé contre le condamné par contumace, en fuite, à la peine maximale prévue dans ce genre d'affaires, à savoir la réclusion criminelle à perpétuité. Le représentant du ministère public a requis 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre des trois prévenus comparissant devant la justice. Les faits de cette affaire remontent au mois de Ramadhan 2016, lorsque les policiers de la wilaya de Tlemcen avaient reçu des informations sur un important réseau de trafic de stupéfiants activant au niveau des frontières ouest du pays.

Des éléments des services de sécurité sont alors parvenus à infiltrer le réseau de narcotrafiquants en question et lors d'une transaction sur une quantité de 100 kilos de résine de cannabis contre une somme de 3,50 millions de dinars, le principal inculpé a été arrêté en flagrant délit.

Deux autres complices seront, plus tard, arrêtés par les éléments de la police, suite à une opération de triangulation de leurs appareils téléphoniques, après des appels à partir de la zone même où l'opération a eu lieu.

APS

AÏN-DEFLA, TÉMOINS DE L'OCCUPATION OTTOMANE

De nombreux monuments enrichissent le Patrimoine culturel national

Bâtie à 740 mètres d'altitude sur une plateforme rocheuse aux contours abrupts en saillie sur le penchant méridional du mont Zaccar qui la couvre entièrement au Nord, Miliana a, de tout temps, attiré en raison, notamment, de sa position géostratégique.

PAR BOUZIANE MEHDI

Devenue vers 1517 le premier caïdat turc de la région d'Alger, Miliana (Aïn-Defla) qui, à l'instar de nombre de villes du Maghreb de l'époque, a connu plusieurs conquêtes, compte de nombreux monuments attestant de la gouvernance ottomane. Bâtie à 740 mètres d'altitude sur une plateforme rocheuse aux contours abrupts en saillie sur le penchant méridional du mont Zaccar qui la couvre entièrement au Nord, Miliana a, de tout temps, attiré en raison, notamment, de sa position géostratégique.

Cet atout incita Aroudj Barberousse à y installer alors les tribus Makhzen afin de mieux contrôler la région et, partant, étendre la présence turque vers d'autres villes du pays, notamment celles de l'Ouest, affirmant des historiens.

Pour l'archéologue et ex-directeur de la Manufacture d'armes de Miliana, Abbas Kébir Benyoucef, Dar El-Khilafa, plus connu sous l'appellation de Dar El-Emir, constitue, de par sa conception, l'un des signes les plus importants attestant du passage des Turcs dans la ville.

Résidence du premier gouverneur ottoman de Miliana, Hassan, puis celle de Othmane el Kourdi devenu par la suite Bey de Médéa, cette demeure est devenue le siège du califat de l'émir Abdelkader dès 1835, d'où son appellation de Dar El-Emir, a pré-



cisé, à l'APS, M. Benyoucef, également illustrateur, dessinateur, musicien et auteur de plusieurs livres et bandes dessinées qui traitent de l'Histoire de l'Algérie. Construite dans le style mauresque, la bâtisse, s'étendant sur une superficie de plus de 2.600 m², possède au milieu de sa cour (west eddar) un jet d'eau, entouré de galeries soutenues par des arcades. Classée en 1992 patrimoine culturel national, elle a fait l'objet d'une opération de rénovation et d'aménagement, se voyant transformée en musée renfermant plusieurs salles d'exposition (ethnographie, antiquités romaines, résistance populaire et période relative à la Guerre de libération).

De son côté, le chef du service archéologie à la Direction de la culture de Aïn-Defla, Yakhlef Farid, a mis en exergue le fait que la conception de Dar El-Emir prene en ligne de compte un certain nombre de spécificités se rapportant à la culture musulmane.

Il a, dans ce cadre, fait allusion à l'entrée de la bâtisse, la disposition des chambres tout autour de la cour ainsi qu'à la présence d'un hammam, autant d'éléments qui, a-t-il appuyé, sont révélateurs de l'empreinte ottomane en matière de construction.

Le mausolée de Sid Ahmed Benyoucef de Miliana est l'autre monument attestant de l'empreinte apposée par les Turcs lors de leur passage dans cette cité.

Bâti en 1774 par le Bey d'Oran, Mohamed El Kebir, en hommage à Sid Ahmed

Benyoucef (considéré comme le saint patron de la ville), ce monument compte trois annexes, en l'occurrence le sanctuaire, la mosquée et la zaouïa renfermant plusieurs petites cellules destinées à accueillir les tolbas (récitants du Coran) et les personnes de passage.

L'entrée principale de l'édifice débouche sur un grand patio bordé de galeries munies d'arcades et fleuri d'un noyer, d'un oranger et d'un plant de jasmin.

Classé patrimoine national en 1978, ce monument, considéré en tant que complexe culturel, connaît à l'heure actuelle une opération de rénovation et de réhabilitation. Le même constat est susceptible d'être fait s'agissant des remparts de la ville construits en vue d'assurer la défense de la ville contre tout éventuel assaillant.

Les Turcs avaient recouru aux pierres de ces forteresses pour bâtir deux enceintes, la première, fortifiée, entourait la Casbah sur le côté sud-est de la ville au moment où la seconde ceinturait la ville turque sur les côtés Nord et Est.

"Il est on ne peut plus logique que le dominateur aspire à instaurer ses habitudes, notamment en matière de construction", a observé M. Yakhlef en guise de conclusion.

B. M.

ALGER, ABATTOIRS D'ALGER

Opération de démolition des bâtisses menaçant ruine

La démolition des dépôts et bâtisses menaçant ruine dans les alentours des Abattoirs d'Alger Ruisseau (circonscription administrative d'Hussein-Dey) se poursuit suite aux opérations de relogement dans le cadre de la mise en œuvre du projet du pôle urbain dit Les Abattoirs, qui abritera le nouveau siège du Parlement avec ses deux chambres (Conseil de la nation et Assemblée populaire nationale).

Les services de la wilaya d'Alger ont entamé, depuis mercredi dernier, des opérations de démolition des bâtisses menaçant ruine et des dépôts qui sont situés autour des Abattoirs d'Alger à Ruisseau et autres situés près de la cour d'Alger, au quartier de la place des Fusillés, dans la circonscription administrative d'Hussein-Dey.

Cette opération fait suite au relogement de plus de 200 familles dans la commune de

Douéra dans le cadre de la 23e opération de relogement entamée récemment par la wilaya. A cette occasion, le président de l'Assemblée populaire communale de Kouba, Mokhtar Laâdjailia, a indiqué que l'opération qui est supervisée par les services de la wilaya d'Alger s'inscrit dans le cadre de l'éradication des bâtisses menaçant ruine et qui remontent à l'époque coloniale. Il sera également procédé, poursuit M. Laâdjailia, dès achèvement de l'opération de démolition et d'enlèvement des décombres à la mise en œuvre du projet de réalisation du nouveau siège du Parlement. Soulignant que l'opération de démolition a touché 50 % des bâtisses concernées, il a précisé que 93 familles qui y résidaient ont été relogées dans des logements sociaux à Douéra dans le cadre de la 23e opération de relogement.

Il a fait savoir que la démolition, qui mobilise de gros engins et qui est supervisée sous un encadrement technique de haut niveau, se poursuivra au cours de cette semaine.

S'agissant du sort des Abattoirs, le même responsable a indiqué que l'opération de démolition a été programmée mais leur fermeture a été reportée par les pourvois publics dans l'attente de la réalisation d'une structure identique à Alger en vue d'alléger la pression sur la ville, affirmant que l'opération "n'est pas prévue pour l'heure".

Le site des Abattoirs de Ruisseau, dont le projet de démolition a été approuvé en 2011 en Conseil de gouvernement, compte 3 abattoirs d'une superficie de 3.250 m², ainsi que des étables s'étendant sur 3.764 m².

APS

CONSTANTINE, VIOLENCE URBAINE

Le turbo-urbanisme et la démographie exponentielle mis en cause

L'autre paramètre à prendre en considération dans la recrudescence de la violence urbaine, reste le transfert massif et brutal de populations issues de lieux d'habitat précaire, sans études sociologiques préalables...

PAR BOUZIANE MEHDI

Confrontée à un boom démographique, le gouvernement a lancé un programme éphémère de construction de logements, mais cette bétonisation à outrance a rongé la moindre parcelle de terrain, sacrifiant les aires de jeux et de détente.

À défaut d'espaces de sociabilité, nourri par la précarité sociale, le chômage et la drogue, la violence urbaine ne cesse de croître dans les milieux juvéniles, notamment chez les recalés du système éducatif, affectés par le désœuvrement, l'absence de perspectives et d'un "espace vie" adéquat. Conséquence de l'urbanisation "effrénée et démesurée" des dernières années, la violence urbaine, considérée comme un fléau social, est "montée en puissance", estime Samia Benabbes Kaghouché, architecte urbaniste, professeur-directrice de recherche à l'université des Frères-Mentouri de Constantine.

Approchée par l'APS, Mme Benabbes fait état d'un développement des concentrations secondaires qui cohabitent et s'étalent au fur et à mesure de leur existence, au point de laisser place à un phénomène de "conurbation" (ensemble urbain constitué de plusieurs noyaux urbains qui finissent par se rejoindre). Conception et res-



ponsable pédagogique des formations en urbanisme à l'université Mentouri de Constantine, elle considère que dans cette "mutabilité spatiale", le changement d'échelle du noyau de base dans lequel vit un groupe social donné, associé au chômage, la baisse du niveau de vie, l'absence d'activités sportives et culturelles et l'oisiveté, engendre des comportements agressifs. Autre paramètre à prendre en considération dans la recrudescence de la violence urbaine, cette universitaire cite "le transfert massif et brutal de populations issues de lieux d'habitat précaire, sans études sociologiques préalables", prenant comme exemple le cas de la nouvelle ville Ali-Mendjeli.

Première ville nouvelle en Algérie, le mastodonte Ali-Mendjeli n'a jamais été réfléchi en tant que ville, estime Mme Benabbes, relevant que cette méga-cité a été conçue à partir d'une "succession d'unités de voisinage" qui ne sont autres qu'un groupement d'unités de base, où chaque élément est un ensemble de logements avec un minimum d'équipements et de services pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

À ce titre, elle considère que la ville nou-

velle en Algérie n'est autre qu'une "urbanisation périphérique" visant à mobiliser un foncier urbanisable pour répondre au mieux à la demande "quantitative" du logement. Cette architecte urbaniste relève, à ce propos, qu'une telle démarche "ne peut pas donner lieu à un espace convenablement réfléchi pour être approprié par ses habitants", et partant, cet espace ne peut pas répondre de manière adéquate aux besoins du groupe social qui y évolue en l'absence d'équipements et d'aménagements d'accompagnement.

Dans cet immense conglomérat de logements où l'habitat a pris le dessus sur les "fonctions urbaines d'excellence", confie Mme Benabbes, les équipements culturels (salles de cinémas, théâtre), sportifs (stades, salles omnisports, piscines), ainsi que les espaces verts, les aires de jeux pour enfants et les parcs périurbains font cruellement défaut. Il est grand temps de revoir la copie et de mettre en place les structures adéquates avant qu'il ne soit trop tard.

B. M.

BATNA, SALON DE L'ÉTUDIANT ALGÉRIEN

La ville accueillera la caravane le 19 mars

Le Salon de l'étudiant algérien, qui prépare sa sixième édition, se déploie sous forme de caravane à l'occasion de sa session de printemps qui aura lieu du 14 au 21 mars 2018. Celle-ci sillonnait les quatre coins du pays à compter du 14 mars. Elle sera, le 19 mars, au Festival-City à Batna.

Organisé par l'agence de communication spécialisée dans la ressource humaine et la formation The Graduate, ce rendez-vous exceptionnel se veut un espace à la fois convivial et professionnel permettant la rencontre d'un très large éventail d'acteurs de la formation et un public d'apprenants toutes spécialités et niveaux confondus, qu'ils soient à la recherche de formations ou simplement pour des besoins de conseils et d'orientation.

Ainsi, de par la diversité et le nombre d'organismes exposants, algériens et étrangers, publics et privés, à côté de représentants d'ambassades (Russie, France...), le Salon de l'étudiant algérien propose une multitude de formules adaptées à des besoins pointus et constitue surtout une occasion de découvertes, parfois décisives

pour ceux qui ne savent pas encore quel chemin emprunter. C'est aussi l'espace privilégié pour un large choix de séjours linguistiques dans des pays tels que le Royaume-Uni, le Canada ou les États-Unis.

Plusieurs écoles, instituts et centres de formation nationaux sont présents à commencer par le partenaire officiel du salon MDI-Algiers Business School, qui est le premier établissement privé d'enseignement supérieur de gestion en Algérie, l'ESAA (Ecole supérieure algérienne des affaires), TDC (Talent Development Company) qui propose des formations et de l'accompagnement dans les métiers du digital, le CESI Algérie, Net Be Open, Insim Alger et le Centre international de presse à travers son Centre de formation dans les métiers de l'audiovisuel (CFMA), pour ne citer que ceux-là.

Au pavillon étranger, notons la présence de pays tels que la France, la République de Chypre, la Tunisie, les Emirats arabes unis, le Canada, la Roumanie, la Suisse... Certains exposants proposeront des bourses d'études gratuites.

Le Salon prévoit tout un programme de conférences au profit des visiteurs animées par des professionnels du développement personnel, sur les études à l'étranger et la réussite professionnelle.

Pour la première fois, le salon prévoit un espace de coaching pour les parents d'élèves sur comment assurer efficacement la réussite de ses enfants dans leurs études & comment se préparer psychologiquement au départ de son enfant (pour ceux dont les enfants ont opté pour une formation à l'étranger).

Un troisième panel touchera les responsables d'écoles, ce dernier traitera de sujets d'actualité comme le marketing digital (comment mettre en valeur mon école sur les réseaux sociaux pour garantir une meilleure visibilité et rentabilité à ma structure), un expert financier interviendra sur le nouveau régime fiscal auquel sont soumises les écoles..., le tout sera suivi d'un cocktail de clôture afin de permettre aux différentes parties prenantes du salon de nouer et de consolider des relations de partenariat.

APS

CONSTANTINE

La Setram décroche la certification ISO 9001

La Société d'exploitation des tramways (Setram) de Constantine a décroché la certification ISO 9001 pour les performances réalisées en matière de gestion, de management et d'offre de services.

Le Tramway de Constantine, mis en circulation en juillet 2013, après ceux d'Alger et d'Oran, est le premier à être certifié ISO 9001, ce qui dénote du degré de maturité et de performance acquis en un laps de temps plus ou moins record.

La certification ISO 9001 est un référentiel international en matière de systèmes de gestion de management et de la qualité. Le processus de certification exige un engagement de la part de la direction et du personnel ainsi qu'un suivi et des procédures fiables, un processus parfaitement maîtrisé par la Setram de Constantine.

La délivrance de la certification ISO 9001 reflète l'engagement de l'entreprise à être à la hauteur des défis de modernisation en cours par les pouvoirs publics et traduit la volonté de répondre convenablement aux besoins et aux attentes de la population en matière de service public. Le directeur d'exploitation du tramway de Constantine a insisté sur l'importance de la formation dans l'amélioration du rendement, révélant que des cadres de la Setram de Constantine font des déplacements à Sétif et Ouargla pour transmettre leur savoir-faire en matière de gestion de tramways aux équipes sur place et ce, en prévision de la mise en service très prochainement de tramway dans ces wilayas.

BATNA

Mise en exploitation de la seconde tranche en avril du périmètre d'irrigation de Chemora

La seconde tranche du premier lot du périmètre d'irrigation de Chemora (57 km de Batna) entrera en phase d'exploitation "au plus tard en avril prochain", a assuré, lundi, le directeur des Ressources en eau, Abdelkarim Chebri. Menés dans le cadre du système des grands transferts du barrage de Béni-Haroun (Mila), les travaux de raccordement des canalisations au barrage de Koudiet-Lemdouar de cette tranche de 5.589 hectares "touchent à leur fin et seront suivis des premiers essais", a précisé ce responsable. Lors d'une visite dans la région effectuée dimanche à l'occasion de la journée nationale du Chahid, le wali de Batna a exhorté l'Office national de l'irrigation et du drainage (Onid) et l'entreprise de réalisation à "accélérer les travaux pour remettre cette nouvelle tranche aux agriculteurs". Une première tranche de 1.698 hectares du premier lot de 7.287 hectares avait été mise en exploitation en août 2017 en présence du ministre de l'Agriculture. Cette première tranche a bénéficié à 81 agriculteurs, selon la Direction des services agricoles. Au total, le périmètre d'irrigation Boulhilet-Chemora s'étend sur 7.287 hectares. Son exploitation est appelée, à terme, à améliorer les rendements agricoles des exploitations et générer de nouveaux emplois. La wilaya de Batna a bénéficié de trois périmètres d'irrigation d'un total de 4.000 hectares, dont 16.000 hectares sur la plaine de Chemora, 6.000 hectares sur l'axe Batna-Aïn Touta et 2.000 hectares à Ouled Fadhel. Ces surfaces seront irriguées à partir du barrage de Koudiet Lemdouar de Timgad, lui-même alimenté par le grand barrage de Béni-Haroun dans le cadre du système des grands transferts hydriques.

APS

SYRIE

Les groupes armés, tiennent en otage les civils dans la Ghouta orientale

Des groupes armés, actifs dans la Ghouta orientale : le Front al-Nosra, Jaych al-Islam, Ahrar al-Cham, Faylaq al-Rahmane et d'autres empêchent les civils, dont des vieillards, des femmes et des enfants, de quitter la zone de combats, les retenant en otages...



Moscou constate avec regret que certains pays ignorent complètement les atrocités et les provocations que continuent de faire les terroristes dans la Ghouta orientale, notamment de retenir en otages des civils malgré les pauses humanitaires déclarées par la Russie dans le cadre de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité de l'Onu. Alors que le Centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie de concert avec les structures d'État syriennes ont répondu aux promesses concernant l'organisation de la "pause humanitaire" dans la Ghouta orientale, les provocations des terroristes bloquent la sortie des civils via le couloir humanitaire dans la localité d'al-Vafidine: "Des groupes armés illégaux actifs dans la Ghouta orientale, tels que le Front al-Nosra, Jaych al-Islam, Ahrar al-Cham, Faylaq al-Rahmane et d'autres empêchent

les civils, dont des vieillards, des femmes et des enfants, de quitter la zone de combats, les retenant en otage", a déclaré un représentant du Centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie, Vladimir Zolotoukhine.

Dmitri Peskov, porte-parole du Président russe, a fait savoir que la Russie continuera à travailler de manière ciblée pour mettre en place la résolution adoptée par le Conseil de sécurité de l'Onu et à insister sur ses positions :

Selon le porte-parole du Président russe, la prolongation des pauses humanitaires dépendra de la poursuite des provocations par les groupes terroristes.

Dans le but de sauver la vie des civils, le Centre russe pour la réconciliation et les

autorités syriennes ont décidé de prendre immédiatement des mesures pour assurer la sortie des civils et l'évacuation des malades et des blessés de la Ghouta orientale. Samedi, le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté la résolution 2401, réclamant «que toutes les parties arrêtent les hostilités sans délai pour au moins 30 jours consécutifs en Syrie pour une pause humanitaire durable». Le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, et le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, Zeid Raad Zeid Al-Husseini, ont salué l'adoption de ce document, en soulignant qu'il fallait commencer par le mettre en œuvre dans la Ghouta orientale.

IRAN

Veto russe à l'Onu sur les prétendues armes livrées au Yémen

La Russie a opposé son veto lundi à l'Onu à une résolution britannique, soutenue par les États-Unis et la France, renouvelant l'embargo sur les armes au Yémen en épinglant l'Iran, et fait adopter à l'unanimité une résolution technique épargnant Téhéran. "Sur la base d'un rapport partiel, ils ont essayé de faire passer une résolution faisant référence à l'Iran, mais ils ont échoué", a déclaré le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, cité par l'agence officielle Ima.

"Il s'agit là encore d'un nouvel échec des efforts du gouvernement américain pour traîner l'Iran devant le Conseil de sécurité", a-t-il ajouté. "Au cours de l'année écoulée, le gouvernement américain a tenté plusieurs fois (...) et a échoué à

chaque fois." Depuis plusieurs mois, les États-Unis, qui ont pour bête noire l'Iran, font pression pour condamner et sanctionner Téhéran après les tirs par les rebelles Houthis du Yémen de missiles de fabrication iranienne sur l'Arabie saoudite en 2017. Les enquêteurs ont "fait leur propre jugement, avant même de se rendre en Iran et d'entendre ce que nous avions à dire. On voit clairement comment les autres ont influencé le rapport", a poursuivi ce responsable iranien, sans plus de précisions. Le rapport de l'Onu a affirmé aussi ne pas être en mesure d'identifier les responsables ou les canaux de transmission ayant permis aux Houthis de se doter de ces armes. Pour la Russie, le rapport de l'Onu n'apporte pas la preuve d'une implication

directe des autorités iraniennes. Et les morceaux de missiles exposés récemment par les États-Unis, même s'ils sont iraniens, ne sont pas une preuve d'un rôle direct de l'Iran dans l'acheminement d'armement au Yémen en violation de l'embargo de l'Onu de 2015, estime Moscou.

A la tête d'une coalition militaire arabe, Ryad mène depuis mars 2015 des bombardements réguliers au Yémen contre les rebelles Houthis, qui sont entrés dans la capitale Sanaa en septembre 2014.

L'Iran est accusé par l'Arabie saoudite et les États-Unis de fournir des armes, notamment des missiles, à ces combattants issus de la minorité zaidite.

MAROC

Les manifestations reprennent dans l'ex-cité minière de Jerada

Les manifestations ont repris ces derniers jours à Jerada, ancienne ville minière du nord-est du Maroc, après une accalmie d'environ dix jours, durant lesquels les manifestants examinaient les mesures proposées par le gouvernement.

Quelques milliers de personnes, selon les autorités locales, ont investi les rues de la ville vendredi, samedi et dimanche en demandant des mesures économiques concrètes. Trois petits groupes ont à nouveau manifesté lundi, selon les autorités locales. De nouveaux rassemblements sont prévus dans les prochains jours, selon les manifestants joints sur place et cités par l'agence AFP.

Les premières manifestations avaient

débuté fin décembre après la mort de deux frères, mineurs dans des puits de charbon abandonnés, puis s'étaient ralenties après la visite, le 11 février dans la région, d'une délégation gouvernementale qui avait proposé des mesures.

Cependant les habitants rejettent les "solutions bricolées par le gouvernement", a déclaré Mustapha Dainane, membre du "hirak", nom donné localement au mouvement de contestation, comme dans le Rif (nord), cité par les médias. Après une dizaine de jours de concertation, les habitants, qui ont constitué des comités de quartier et élaboré un cahier revendicatif, ont "décidé de réinvestir la rue" car "beaucoup de points restent à régler", selon un journaliste local.

Il s'agit, notamment, selon cette source, de la question du règlement des factures d'eau et d'électricité, l'une des principales revendications du mouvement, ainsi que de celle de la condamnation des "barons du charbon", des élus locaux qui détiennent des permis d'exploitation et "profitent de la situation".

Dans le cadre de leurs manifestations pacifiques, les participants dénoncent l'"abandon" de leur ville, sinistrée depuis la fermeture de ses mines à la fin des années 90, et réclament une "alternative économique" aux "mines de la mort" clandestines, dans lesquelles des centaines de mineurs risquent leur vie.

Agences

TURQUIE

Erdogan incite une petite fille à mourir en martyr

La séquence suscite l'indignation de l'opposition turque. Le 24 février dernier, devant les militants de son parti (AKP) réunis en congrès dans la ville de Kahramanmaraş, au sud de la Turquie, le président Recep Tayyip Erdogan a invité une petite fille sur scène. Habillée de l'uniforme militaire des forces spéciales turques, la fillette a rejoint le dirigeant en pleurant, visiblement intimidée.

"Si elle tombe en martyr, elle sera recouverte d'un drapeau, si Dieu le veut", a alors lancé le président Erdogan à la foule, avant d'embrasser la fillette et d'être vivement applaudi par les militants de son parti islam-conservateur, qui scandaient : "Chef ! Amenez-nous à Afrine !". Le président appelait, en effet, à soutenir l'opération militaire des forces armées turques contre les milices kurdes dans la région d'Afrine en Syrie. Alors que l'Onu a réclamé une trêve en Syrie, Ankara prépare une nouvelle offensive.

La scène, diffusée en direct à la télévision nationale, a suscité de vives critiques. "Faire venir un enfant sur scène devant des milliers de personnes et bénir la mort est une grande erreur. Aucun enfant ne devrait jamais avoir à être dans l'ombre des armes et le visage de la guerre", a déclaré Veli Ağbaba, le vice-président du parti républicain du peuple (CHP), principal parti d'opposition.

VENEZUELA

L'Onu prie d'envoyer des observateurs pour l'élection présidentielle

Le ministre des Affaires étrangères du Venezuela a indiqué mardi avoir demandé au chef de l'Onu d'envoyer des observateurs chargés de surveiller le bon déroulement de l'élection présidentielle du 22 avril. La semaine dernière, Caracas avait annoncé avoir envoyé une lettre au secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, à ce sujet.

"Nous avons discuté hier (lundi) de cette question avec le secrétaire général" à l'occasion de son passage à Genève, a déclaré le chef de la diplomatie vénézuélienne, Jorge Arreaza, lors d'une conférence de presse, en marge d'une réunion du Conseil des droits de l'Homme de l'Onu. "Nous attendons maintenant la réponse des Nations unies", a-t-il ajouté.

Il a précisé que la présence d'observateurs de l'Onu permettrait d'"observer, d'accompagner le processus électoral et qu'ils pourraient être présents lors des audits précédant l'élection et lors des audits suivant le scrutin".

Prenant de court une opposition divisée et affaiblie, le président socialiste Nicolas Maduro a avancé au 22 avril l'élection présidentielle initialement prévue pour la fin de l'année.

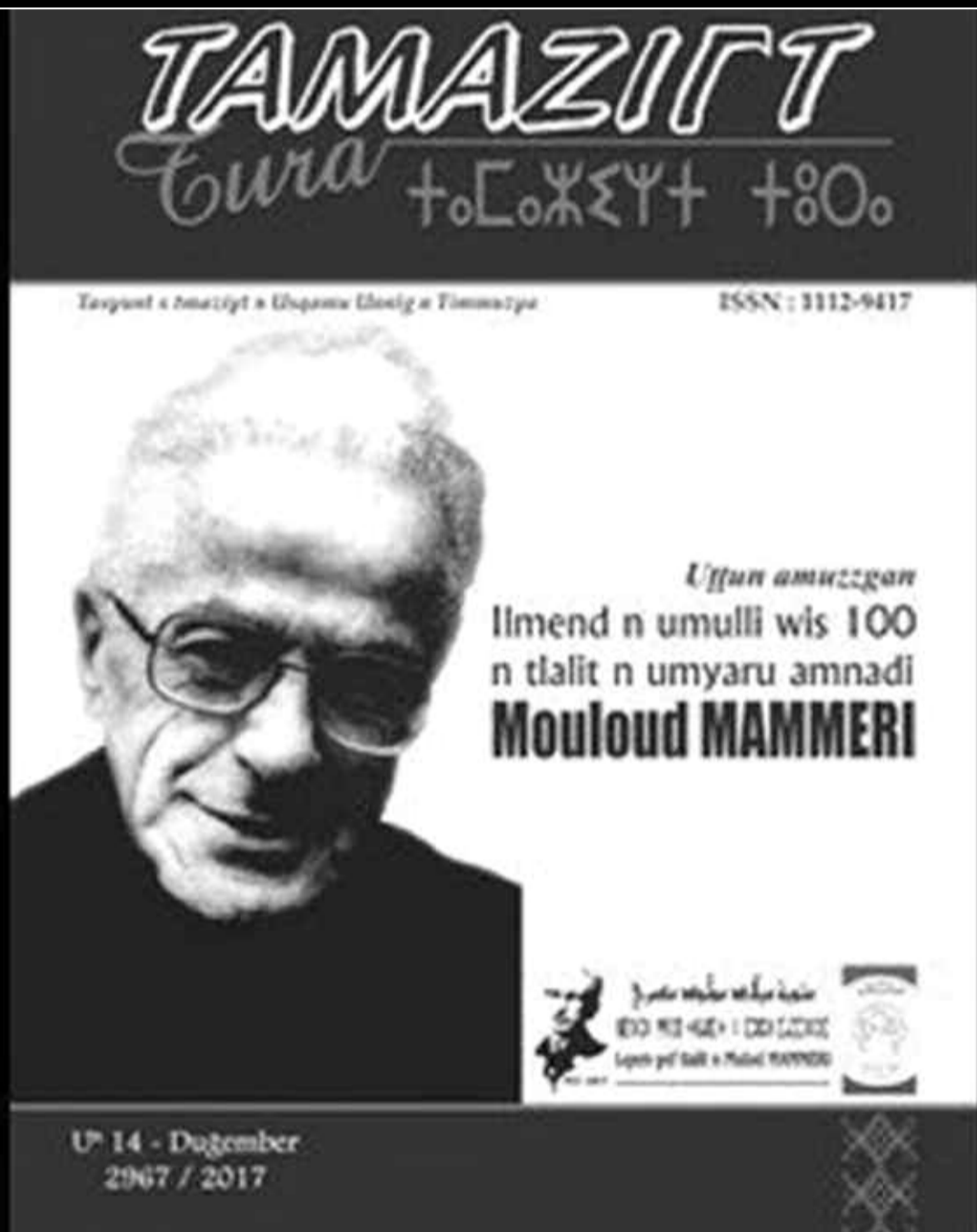
L'Organisation des États américains (OEA) a approuvé le 23 février une résolution exhortant le gouvernement vénézuélien à repousser l'élection, afin de permettre "l'organisation d'élections avec toutes les garanties nécessaires pour un processus libre, juste, transparent, légitime et crédible".

Agences

REVUE TAMAZIGHT TURA, EXCLUSIVEMENT EN TAMAZIGHT

Un numéro spécial consacré à l'œuvre de Mouloud Mammeri

Le contenu de ce numéro tourne autour de six rubriques représentant les principaux axes traités par les intervenants : étude, traduction, hommage, interview, préface et divers textes. La revue littéraire Tamazight Tura du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) vient d'éditer un numéro spécial consacré à l'œuvre de Mouloud Mammeri exclusivement en tamazight.



AU MAGHREB ET AU MOYEN-ORIENT

Mohamed Iguerbouchene 1^{er} compositeur de musiques de films

REVUE TAMAZIGHT TURA,
EXCLUSIVEMENT EN TAMAZIGHT

Un numéro spécial consacré à l'œuvre de Mouloud Mammeri

Le contenu de ce numéro tourne autour de six rubriques représentant les principaux axes traités par les intervenants : étude, traduction, hommage, interview, préface et divers textes.

La revue littéraire *Tamazight Tura* du Haut commissariat à l'amazighité (HCA) vient d'éditer un numéro spécial consacré à l'œuvre de Mouloud Mammeri exclusivement en tamazight. Dirigé par le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, et coordonné par Saïd Chemakh, docteur en linguistique, le numéro 14 de cette revue rassemble un florilège de textes écrits exclusivement en tamazight sur Mouloud Mammeri (1917-1989) par des universitaires, des écrivains, des poètes et des anonymes. Le contenu de ce numéro tourne autour de six rubriques représentant les principaux axes traités par les intervenants : étude, traduction, hommage, interview, préface et divers textes. Ainsi, on trouve dans la première rubrique des analyses thématiques concernant certains sujets traités dans l'œuvre de Mammeri à l'image de la femme, l'oralité, la critique, la collecte du patrimoine et le savoir séculaire (tamussni). La seconde rubrique contient trois extraits des traductions en tamazight de "Le Banquet", "Le sommeil du juste" et "La traversée", réalisées dans le cadre du Centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri, organisé par le HCA sous le haut patronage du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, durant l'année 2017, ainsi que la traduction de deux autres textes, à savoir "L'olivier" et "Le Zèbre". Un hommage est rendu à Dda Lmulud "L'Amussnaw", à travers des poèmes et des textes en prose d'éminents écrivains et poètes contemporains de l'Amussnaw ainsi que des anonymes qui l'ont côtoyé. Le numéro comporte aussi des entretiens ainsi que trois préfaces signés par Mammeri, parus dans des revues et des ouvrages qu'il a édités. En outre, deux textes en référence à sa "passion des sables" et son attachement au désert d'où il a extirpé de l'oubli "L'Ahellil de Gourara".



Le film -documentaire est un "outil qui joue un rôle très important dans la diffusion de la culture algérienne et la sauvegarde de la mémoire", a indiqué à Tizi-Ouzou le journaliste, réalisateur et

critique cinéma, Salim Aggar. Animant, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, une conférence sur "L'apport du documentaire à la culture", dans le cadre de la 16e édition du

Festival culturel national du film amazigh (FCNAFA) qui a débuté samedi et s'est clôturée hier mercredi, M. Aggar a observé que des documentaires algériens, traitant de plusieurs

thématiques (portraits d'artistes, Révolution nationale, terrorisme, tourisme) ont contribué à faire connaître des aspects importants de l'identité nationale.

Il a cité, entre autres, les documentaires historiques, dont ceux parlant de l'épisode de la bleuïte dans les maquis, lors de la guerre de Libération du pays, ou rapportant des témoignages de moujahidine dont certains sont aujourd'hui décédés, fixant ainsi des étapes qui ont marqué la Guerre de libération nationale, a-t-il ajouté.

Dans le domaine culturel, le documentaire a également participé à la médiatisation de certaines figures artistiques et pas des moindres, a observé le conférencier, citant, entre autres films, *Cheikh El Hasnaoui de la Maison blanche à l'océan bleu* de Abderrazak Laârbî Cherif, *Zerrouki Allaoua* de Djilali Mokdad, *Matoub Loumes, la voix d'un peuple* de Youcef Lalami et *Hnifa, une vie brûlée* de Sami Allam et Ramdane Iftini.

Les documentaires consacrés à la région de Kabylie et qui abordent les événements qu'elle a vécus dont "les événements du printemps noir", ou une situation particulière, dont celle de la décennie noire racontée dans *Les jours tranquilles de Kabylie* de Merzak Allouache en 1995, qui montre qu'à l'époque, cette région était un havre de paix et un refuge pour tous les intellectuels qui étaient menacés, "sont importants car fixant des faits propres à une région à une période précise", a observé M. Aggar.

Ce critique cinématographique a saisi l'occasion en parlant du documentaire sur la faune, le tourisme et le côté scientifique pour faire un clin d'œil à Mohamed Fali, réalisateur du film *Tamnadt n laqvayel Asikel deg ugama*, projeté lundi dans le cadre de la compétition pour l'Olivier d'or, en observant que ce cinéaste a filmé la Kabylie d'une manière extraordinaire sans commentaire et sans sous titres, montrant la beauté de cette région.

Ce même réalisateur a expliqué que le documentaire "qui est beaucoup plus une réflexion et une volonté de transposer une situation vécue et réelle apporte une vision, un message, une mémoire, un combat et défend un idéal, ce qui fait qu'il est un genre très prisé par les cinéastes engagés". Il citera, à titre d'exemple, la participation à ce festival à travers ces différentes éditions des réalisateurs de la vallée du M'zab avec des films "qui sont techniquement bons, consacrés au patrimoine de leur région car ils s'inscrivent dans une démarche de préservation de leurs cultures et traditions".



Abordant l'aspect artistique et technique dans le film, Salim Aggar a souligné leur importance pour faire passer le message, car, a-t-il dit, "sans ces deux critères, le documentaire n'a pas sa valeur ou son importance aux yeux du public", avant d'inciter les réalisateurs à diffuser leurs documentaires et ne pas les laisser sommeiller au fond des tiroirs, afin de participer à cette sauvegarde de la mémoire culturelle, historique et politique.

Un documentaire sur les bergers du Djurdjura

Imeksawen Iguenni, un documentaire de Abdenour Lacey en lice pour l'Olivier d'or, la plus haute distinction du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA), dont la 16e édition se tient à Tizi-Ouzou, aborde le métier de berger dans la montagne du Djurdjura.

Dans ce film d'un peu plus de 18 minutes, le réalisateur s'est intéressé à la vie de trois bergers qui mènent paître leurs troupeaux (moutons, vaches et chèvres) dans les pâturages du Djurdjura à plus de 1.000 mètres d'altitude. Des plans de bêtes broutant l'herbe fraîche, des bergers qui parlent de leur métier et de paysages de la montagne se succèdent pour rappeler cette pratique ancestrale reprise depuis quelques années par des jeunes de la wilaya de Tizi-Ouzou, première à l'échelle nationale dans la production de lait cru de vache. Abdenour Lacey a aussi

montré, dans son documentaire, le côté économique de cette activité en introduisant l'histoire d'un couple d'éleveurs du village Bou-Abderrahmane, passionnés par ce métier qui pratique la traite à la main et qui ont ouvert chez eux une petite fromagerie artisanale pour la production de différents types de fromage bio (à pâte cuite, à pâte molle, à double crème, aux fines herbes).

Durant les débats, des intervenants ont relevé des problèmes techniques lors du montage, notamment concernant les bruits d'ambiance qui n'ont pas été supprimés, la présence de plans sans commentaires et vides, d'autres ont préférés plus de détails sur le quotidien des bergers du Djurdjura avouant être restés sur leur faim sur ce sujet.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu hier au théâtre régional Kateb-Yacine où a été décerné l'Olivier d'or aux meilleurs films en compétition pour cette 16e édition du festival qui a mis en compétition 17 films, à savoir 3 longs métrages, 7 documentaires et 7 courts métrages.

Asalay, un musée privé pour les traditions

Le film documentaire *Asalay* (Le musée), une immersion dans les arts décoratifs, les traditions et la vie quotidienne des villages de Kabylie au début du XX^e siècle, a été présenté au public, mardi à Tizi-Ouzou, par son réalisateur Djamel Bacha.

D'une durée de 52 minutes, ce documentaire a été projeté en compétition du 16^e Festival national du film amazigh qui se déroule à la maison de la culture Mouloud-Mammeri depuis samedi. Ce film zoome sur Ahmed Challal, un personnage très connu en Kabylie, collectionneur d'objets d'art anciens et d'ustensiles du quotidien datant de plus d'un siècle qu'il a récoltés pendant toute une vie et qu'il entropose chez lui.

La maison de Dda Ahmed, comme aime à l'appeler son entourage, est devenue au fil du temps un véritable musée qui déborde en dehors des murs de la demeure, et où s'entassent poteries, ustensiles de cuisine, tissage, métiers à tisser, photographies anciennes et autres toiles et vieux disques. Se considérant comme gardien d'un temps qui n'est plus, Da Ahmed s'obstine à récolter ce que ces aïeux ont "fabriqué et utilisé pendant des siècles", avant que le confort dit moderne ne "balaye" tout ce savoir-faire en quelques décennies.

Le film, également mené comme un reportage télévisuel, suit le collectionneur qui ne rate pas une occasion d'exposer ses collections et de faire connaître aux jeunes générations un pan de la vie de leurs ancêtres à travers quelques pièces qu'il expose et utilise avec fierté. *Asalay* montre le collectionneur qui fait le tour des festivals et autres manifestations culturelles ou artisanales, et qui fait même parfois le tour des écoles de sa région en

plus d'accueillir les curieux dans sa maison devenue, par la force des choses, musée privé et très prisé des traditions populaires. Cependant, l'aspect reportage et l'hommage appuyé au travail du collectionneur ont pris le dessus sur l'œuvre cinématographique, qui se contente de suivre le parcours du personnage et de recueillir des témoignages à son adresse et l'aspect technique.

Les cinéastes de la vallée du M'zab veulent leur place

Délaissé par leurs aînés, le cinéma attire ces dernières années les jeunes cinéastes de la vallée du M'zab qui veulent avoir leur place dans le monde du 7^e art en s'investissant dans la production de films, notamment dans la catégorie documentaire.

Rencontré en marge de la 16e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh qui s'est déroulé à Tizi-Ouzou du 24 au 28 février courant, le réalisateur Hammou Oudjana (28 ans), natif d'El-Guerrara (Ghardaïa), qui participe à cette compétition avec le documentaire *Izouran n Izlwan*, a indiqué que cet intérêt des jeunes Mozabites au cinéma a été encouragé, notamment par le développement des technologies de l'information et de la communication. "Un groupe de jeunes de la wilaya de Ghardaïa a commencé il y a quelques années à s'intéresser au 7^e art et se sont mis à l'ouvrage en

réalisant des films, principalement dans la catégorie documentaire, mais nous sommes toujours aux premiers balbutiements du Cinéma d'expression mozabite", a-t-il observé.

"Cet intérêt et cette volonté d'investir le monde du cinéma ne sont pas seulement motivés par le désir de tenter l'aventure cinématographique, mais par aussi plusieurs facteurs dont le besoin de révéler à l'écran des sujets qui concernent directement les habitants de la vallée du M'zab et de dévoiler la richesse du patrimoine culturel de cette région qui n'a pas été assez médiatisé et le cinéma offre l'opportunité de le faire connaître", a observé M. Oudjana.

Le cinéma mozabite naissant a permis de révéler des compétences et un savoir-faire chez les jeunes cinéastes de Ghardaïa dont l'un d'entre eux a réussi, en 2016 à l'occasion de la 15e édition du FCNAFA, à décrocher l'Olivier d'or du meilleur film documentaire. Il s'agit de Mustapha Boukertas, pour son documentaire *Iren n Lmiloud*, un film qui raconte la manière avec laquelle est célébrée la fête du Mawlid ennabaoui à Ghardaïa. S'agissant du choix du documentaire par les réalisateurs émergents mozabites, M. Oudjana a relevé que "ce genre s'adapte le mieux à la société conservatrice ibadite, notamment concernant la femme mozabite qui ne mène pas une vie publique exposée, ce qui n'est pas le cas du film fiction".

Il a observé que la femme ibadite n'a pas exprimé d'intérêt pour le 7^e art, précisant qu'"il n'y a même pas de femmes (ibadites) qui font du théâtre". Toutefois, le cinéma d'expression mozabite a tout de même produit deux films de fiction *Aqeltd ghiri* et *Tissret n'imzwarn*, signés Mustapha Boukertas, qui ont été diffusés par la chaîne de télévision algérienne TV4 et où la femme est évidemment absente, a indiqué le même réalisateur. M. Oudjana a souhaité la multiplication des compétitions cinématographiques, notamment dans la région sud du pays, et pourquoi pas un festival du film à Ghardaïa, afin d'encourager la création et d'inciter les jeunes à produire et à se perfectionner pour pouvoir aller vers la professionnalisation.



AU MAGHREB ET AU MOYEN-ORIENT

Mohamed Iguerbouchene, 1^{er} compositeur de musiques de films

Le musicien algérien **Mohamed Iguerbouchene (1907-1966)** est "le premier compositeur de musiques de films au Maghreb et au Moyen-Orient", a indiqué, lundi à Tizi-Ouzou, le musicologue **Mouloud Ounoughene**.

Ce spécialiste qui a animé une conférence intitulée "**Mohamed Iguerbouchene : un compositeur algérien de musiques de films de renommée mondiale**", a rappelé, dans le cadre des activités de la 16^e édition du Festival du film amazigh (du 24 au 28 février courant), que la carrière d'"Iguerbouchene dans la musique de films a débuté dans les années 30 avec quelques documentaires dont - Aziza - et un court métrage - Dzair -.

Par la suite, le réalisateur français **Julien Duvivier** lui proposa de collaborer à la bande son de - Pépé le Moko -, un film dont le rôle principal est joué par **Jean Gabin**. Il cosigna avec **Vincent Scotto** la bande son de ce film qui est vraiment le détonateur de la carrière d'Iguerbouchene en tant que compositeur pour le cinéma", a souligné **M. Ounoughene**. Ce compositeur exceptionnel a gravé



sa partition dans les studios américains de la **Walter Ranger/United Artists** pour le compte du film **Algiers**, réalisé par **Jean Cromwell**. Il a aussi illustré musicalement "**Bim, le petit âne**" dont le commentaire est écrit et narré par **Jacques Prévert**, comme il avait collaboré aussi avec **Tahar Hennache** dans le film documentaire **Ghatassine essahra**, a-t-il rappelé.

Mohamed Iguerbouchene a, en outre, travaillé avec **Georgette le Tourneur de Marçay** dans **Vision saharienne** et signé la musique du film **Minaret dans le soleil**, dont le thème s'articule autour de la ville de **Tlemcen**. Ce film a obtenu un prix au festival de **Venise** de 1949, a ajouté le conférencier. Sur un autre volet, **M. Ounoughene** a observé que **Iguerbouchene** a aidé de

nombreux chanteurs algériens en collaborant avec, entre autres, **Chikh Nourreddine**, **Farid Ali** et **Ahcene Mezani**. Il a composé, par ailleurs, une cinquantaine de musiques pour **Salim Hellali** sans que l'opinion publique sache qu'il est l'auteur de ces mélodies, a déploré le conférencier. "**De la riche carrière musicale d'Iguerbouchene se sont ses compositions de musiques de films qui l'ont révélé au monde occidental, car il a le don de capter l'architecture d'un film et d'en faire rapidement une musique. Malheureusement, ce grand compositeur de musiques de films et de concerto qui était très en avance sur son temps en s'intéressant à un genre musical (des rapsodies, des quatuors et des symphonies) qu'il n'était pas évident de comprendre dans les années 1940.**"

"Aujourd'hui, il faut absolument réhabiliter ce monument de la musique par des colloques sur son œuvre et en l'intégrant dans l'enseignement musical au sein des établissements scolaires, car son catalogue éclectique est un cas unique d'école", a insisté **Mouloud Ounoughene** qui a ajouté qu'"Iguerbouchene doit retrouver sa place dans le paysage artistique algérien.

PATRIMOINE CULTUREL

Journée d'étude algéro-italienne à Alger

Une journée d'étude sur le patrimoine culturel algérien a été organisée, lundi à Alger, avec la participation d'experts d'Italie et d'Algérie.

Organisée, sous le thème "Patrimoine et valorisation", cette journée vise à mettre en exergue "**les perspectives**" de coopération entre l'Algérie et l'Italie dans le domaine de la restauration et la conservation du patrimoine algérien, notamment les ruines et les sites archéologiques romains.

A cette occasion, le ministre de la Culture, **Azzedine Mihoubi**, a indiqué que cette rencontre est "**le fruit d'une coopération continue entre l'Algérie et l'Italie en matière d'échanges d'expériences et expertises (...)**", ajoutant que "**l'Algérie compte sur l'expérience italienne dans le domaine du cadastre des sites archéologiques**".

Le ministre a appelé les experts italiens à "**élargir**" avec les Algériens dans le domaine de recherche et de fouilles archéologiques, d'autant que l'Algérie est "**très riche**" en ruines romaines. Il a rappelé que la coopération algéro-italienne dans le domaine du patrimoine ne se manifeste pas uniquement dans le cadre bilatéral mais également à travers la mission de l'Union européenne en Algérie. Pour sa part, le directeur du Centre



national de recherche en archéologie (**CNRA**), **Toufik Hemmoum** a affirmé que cette rencontre est "**une halte pour évaluer les travaux communs entre l'Algérie et l'Italie dans le domaine de restauration du patrimoine culturel et la formation**" et constitue une feuille de route pour les futures projets dans le domaine.

De son côté, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, **Pasqual Ferrara** a estimé que cette journée d'étude "**ne vise pas seulement la conservation et la restaura-**

tion des sites archéologiques algériens mais aussi la préparation d'une génération à même de gérer et de valoriser ces sites à travers des projets et des recherches".

Pour rappel, cette rencontre scientifique a été organisée à l'initiative de l'ambassade d'Italie en Algérie et du Centre culturel italien en Algérie en coordination avec le ministère de la culture et le **CNRA** en présence de l'ambassadeur de l'UE en Algérie **John O'Rourke**.

APRÈS UN PROBLÈME DE SANTÉ

Farida Saboundji se rétablit progressivement

La comédienne **Farida Saboundji**, hospitalisée en soins intensifs au niveau du **CHU Mustapha-Pacha**, se rétablit progressivement après un grave problème de santé, a-t-on appris lundi de sources proches de l'artiste. La comédienne avait été évacuée en urgence dimanche soir vers le **CHU Mustapha-Pacha**.

Le ministre de la Culture, **Azzedine Mihoubi** s'est rendu ce lundi au chevet de la comédienne pour s'enquérir de son état de santé, a indiqué le ministère. Née le 10 août 1930, l'actrice **Farida Saboundji** est l'une des pionnières du théâtre et du cinéma algériens. La comédienne qui a commencé sa carrière artistique très jeune (13 ans) sur les planches du théâtre de la radio a à son actif plusieurs œuvres dans les années 50 aux côtés de grands acteurs, à l'image de **Mahieddine Bachetazri**, **Rouiched** et **Mohamed Touri**. Très appréciée du public, **Farida Saboundji** est célèbre pour ses excellentes performances et son accent algérois dans les rôles joués dans plusieurs films et séries télévisées.

Médicaments pour enfants : certains seraient inutiles et... dangereux

Dans son numéro de mars 2018, la revue de l'UFC Que Choisir dresse la liste des médicaments à éviter pour les enfants. Pour la toux, le rhume, les régurgitations et le reflux, "trop de médicaments pour enfants sont inutiles ou dangereux", d'après l'association de consommateurs.

Dans l'arsenal de bon sens, on trouve des produits courants : le paracétamol (type Doliprane en sirop) en cas de fièvre, à dose adaptée à l'âge de l'enfant, les dosettes de sérum physiologique pour le nez en cas de rhume et des solutions de réhydratation en cas de diarrhée du nourrisson. Le mensuel livre une liste des médicaments utiles ou à éviter, assortie de conseils sur la conduite à tenir détaillant les situations qui doivent amener à consulter, comme par exemple une toux avant trois mois surtout avec fièvre et difficultés à respirer ou manger. "En général, la toux, la fièvre, le rhume, etc. ne sont pas



graves, et la plupart des médicaments en vente pour ces situations sont inutiles ou plus dangereux qu'utiles", dit à l'AFP le docteur Bruno Toussaint, directeur éditorial de la revue indépendante Prescrire. "Il vaut mieux prendre quelques minutes pour en parler clairement avec le médecin et le pharmacien, pour savoir comment surveiller avec patience l'évolution des symptômes et savoir quoi faire sans médicament, au lieu de donner aux enfants l'habitude (nocive) de médicamenter la vie quotidienne", ajoute-t-il. Les fluidifiants bronchiques (acétylcystéine, carbocystéine) type Mucomyst pou-

dre, Fluimucil 2 % enfant ou Bronchokod enfant, en vente libre, sont à éviter chez les moins deux ans car ils peuvent aggraver l'encombrement des bronches des nourrissons qui n'ont pas les capacités de bien tousser, souligne le mensuel. Leur "efficacité n'étant pas prouvée, ils sont en fait à éviter chez tous les enfants", ajoute-t-il.

Des médicaments contre le rhume ou le reflux figurent dans la liste noire

Également à éviter, en cas de rhume, les sprays antiseptiques qui "ne font pas

mieux que les solutions à base d'eau salée mais peuvent provoquer irritations et allergies. Et gardés trop longtemps, ils véhiculent des germes".

*Les sprays décongestionnants - jamais avant 15 ans, ces solutions nasales sur ordonnance, ne devraient normalement plus être prescrites, surtout chez les petits. En revanche, les dosettes de sérum physiologique et sprays sont utiles, en prenant des précautions avec ces derniers quand ils ont un gros embout.

Quant aux sirops contre la toux contenant de la codéine auxquels les enfants sont très sensibles, ils font partie des produits à éviter. La toux, un réflexe naturel, est provoquée le plus souvent chez l'enfant par l'écoulement dans la gorge des sécrétions nasales causées par un rhume. Mais une toux aiguë peut avoir d'autres causes (asthme, allergies respiratoires, laryngite, bronchite...). Mieux vaut traiter la cause plutôt que de s'acharner à faire disparaître la toux.

Enfin, environ 30 % des nourrissons de moins d'un an régurgitent, sans qu'il s'agisse systématiquement d'un reflux gastro-œsophagien pathologique. Pourtant, le reflux du nourrisson, la plupart du temps bénin, fait encore l'objet d'une surprescription.

Vertus de l'huile essentielle d'ylang-ylang



L'ylang-ylang (*Cananga Odorata*), parfois écrit ilang-ilang, est un arbre d'Asie du sud-est. On extrait de ses fleurs une essence au parfum floral et épicé. Si l'huile essentielle, utilisée dans de nombreux parfums, comme le Chanel n°5, offre des effluves uniques, elle est aussi appréciée pour ses nombreux bienfaits. Provenant de Madagascar, de l'île de La Réunion ou encore des Comores, la fleur d'ylang-ylang est très prisée

par les parfumeurs et les aromathérapeutes pour ses vertus apaisantes. De couleur jaune pâle à légèrement orange, elle peut être utilisée en diffusion, en inhalation et sur la peau. Attention, irritante, elle ne peut être appliquée pure et doit être diluée (20 %) dans une huile végétale (80 %). Elle ne peut être ingérée sans prescription d'un thérapeute. Bienfaits de l'huile essentielle d'ylang-ylang. L'huile essentielle d'ylang-ylang possède de nombreuses vertus. En aromathérapie, cette huile est employée comme tranquillisant. Elle permet non seulement de réguler la tension artérielle, mais également de faire baisser le stress et de combattre la dépression ou les sensations d'irritabilité, notamment en régulant le système nerveux central. Elle permet la décontraction des muscles en cas de spasmes. Issue d'une plante aux multiples pouvoirs, l'huile essentielle (HE) d'ylang-ylang apaise et reste propice au plaisir des sens. En effet : elle est un puissant aphrodisiaque reconnu !

Enfin, elle permet la régulation de la production de sébum, elle est anti-infectieuse, antibactérienne, antifongique et antiparasitaire.

Les vertus calmantes de l'huile essentielle d'ylang-ylang attirent les particuliers comme les professionnels. Sur simple application sur la peau ou versée dans un bain, cette huile agit directement sur l'ensemble de votre organisme et aide à vous détendre. Grâce à l'huile essentielle d'ylang-ylang, votre peau sera plus douce, moins sèche et moins terne. Vous pouvez également l'appliquer sur vos cheveux, si ces derniers sont secs ou abîmés, pour les nourrir avec efficacité. Elle s'avère également très utile pour soigner les ongles fragiles, voire cassés. Pour ce faire, il vous suffit de masser vos doigts quelques minutes par jour avec l'huile.

Pense-bête : pour un massage exaltant, mélangez l'huile essentielle d'ylang-ylang avec de l'huile d'amande douce, votre corps se détendra complètement.

Parfums, shampoings, nettoyants... ces produits qui polluent autant que les voitures

Quand nous évoquons la pollution de l'air, nous pensons probablement aux émissions fossiles des véhicules et à leur contribution significative au changement climatique mondial. Des chercheurs des universités du Colorado et de Berkeley en Californie estiment pourtant qu'aujourd'hui, 50 % de la pollution atmosphérique vient des pesticides, mais aussi des produits domestiques tels que les shampoings, parfums et autres produits de beauté. Ces résultats sont publiés dans la revue *Science*.

"Les substances que nous utilisons dans notre vie quotidienne peuvent avoir un impact sur la pollution de l'air", note Brian McDonald de la NOAA (National oceanic and atmospheric administration), et principal auteur de l'étude. Environ la moitié de la pollution atmosphérique que

nous respirons viendrait ainsi des émissions fossiles liées au carburant (voitures, camions, pompes à essence). Les 50 % restants viendraient des produits chimiques (nettoyage, cosmétiques, peinture, parfum). La plupart de ces composés nuisibles proviennent du secteur des transports, mais au fur et à mesure que le transport devient plus propre, les autres sources deviennent de plus en plus importantes. Produits de beauté et de toilette, nettoyants ménagers, peintures, pesticides et eau de javel sont des composés organiques volatils (COV). Ces derniers rendent nos produits nocifs et se dégradent en particules PM2.5, connues pour former l'une des plus grandes causes de pollution de l'air dans le monde. L'essence est stockée dans des conteneurs fermés, et espérons-le hermétiques, et les COV dans l'essence



sont brûlés pour l'énergie. Les produits chimiques volatils utilisés dans les solvants courants et les produits de soins personnels sont littéralement conçus pour s'évaporer. Plutôt que de les stocker de manière aussi rigide que l'essence, nous appliquons donc ces produits sur notre peau et dans nos maisons, en les laissant volontairement entrer dans l'air.

Cette étude révèle ainsi que les inventaires actuels de la pollution de l'air surestiment les contributions des émissions des véhicules, tout en sous-évaluant les émissions des produits chimiques d'environ deux ou trois fois.

FOOTBALL, QUARTS DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

CR Zaouia, le Petit Poucet qui veut créer la surprise

Le Petit Poucet de la Coupe d'Algérie, le club blidéen du CR Zaouia, espère créer la surprise ce week-end en affrontant l'AS Aïn M'lila, en match comptant pour les quarts de finale de cette épreuve populaire.

PAR MOURAD SALHI



Quatre divisions séparent les deux formations qui vont s'affronter du côté de la ville des Roses. Le CR Zaouia qui caracole en tête de la régionale 1 (5D), tient à son rêve de faire tomber le leader du championnat national de Ligue 2 Mobilis. Ce club de la commune de Béni-Tamou (banlieue de la ville de Blida), peut compter sur ses supporters pour espérer atteindre son objectif. Ce Petit Poucet de Dame Coupe, ayant réussi déjà des exploits lors des tours précédents, est déterminé à atteindre le carré d'as. Ce club entraîné par l'ex-international et joueur de l'USM Blida Reda Zouani

est prêt pour ce rendez-vous incontournable. Le technicien Zouani affirme que tout est fin prêt pour ce match et que ses joueurs sont très motivés. *"Atteindre les quarts de finale est une motivation en elle-même. Je reconnais la difficulté contre une excellente équipe d'Aïn M'lila qui pratique un beau football. Mais nous allons nous concentrer sur notre équipe et essayer de trouver la bonne formule qui nous assurera la qualification pour le prochain tour. Nos joueurs sont tous prêts pour ce match à ne pas rater sur nos bases et devant notre public"*, a-t-il en effet déclaré Reda Zouani.

Cette équipe, qui évolue dans la cinquième division, a eu le soutien des autorités locales à leur tête le wali de Blida, Mustapha Layadi, lequel souhaite à cette jeune équipe d'aller le plus loin possible dans compétition nationale très populaire. Nullement intimidés, les gars de la ville des Roses entendent se présenter sur leur pelouse sans la moindre pression, et surtout sans le moindre complexe face à une équipe d'Aïn M'lila qui est bien partie pour accéder en Ligue 1 professionnelle. Misant sur le soutien de leurs incondtionnels, les poulains de l'entraîneur Reda Zouani feront de leur mieux pour continuer à

garder leur place parmi les grands lors du prochain tour.

Ce tour réserve aux puristes de grandes explications à l'image de celle qui aura lieu au stade du 5-Juillet entre le MC Alger et le MO Béjaïa. Le Mouloudia d'Alger, qui respire la bonne forme en ce moment, aura affaire à une bonne équipe de Béjaïa, un habitué des grands rendez-vous footballistiques. Cette rencontre qu'abritera le complexe Mohamed-Boudiaf est attendue à drainer la grande foule. A Tizi-Ouzou, la JS Kabylie recevra ce week-end l'USM Blida dans un match qui s'annonce également très disputé. Lors du dernier match de championnat entre les deux formations, le score était de parité.

L'USM Bel Abbès, où rien ne va plus en ce moment, profitera de la venue de la JS Saoura à Sidi Bel Abbès pour renouer avec la victoire et se refaire une santé.

M. S.

La Palestine (A) bat 0 - 1 l'Algérie (U-21) en match amical

La sélection algérienne de football des moins de 21 ans (U-21) s'est inclinée devant la sélection palestinienne (A) sur le score de 0-1 (mi-temps : 0-1), en match amical de préparation, disputé mardi au stade du 5-Juillet (Alger). L'unique but de la rencontre a

été inscrit par Samah Meraâba (38') pour la Palestine. Cette rencontre amicale des hommes de Boualem Charef entre dans le cadre de leur préparation pour les Jeux méditerranéens 2018 à Tarragone (Espagne) et les éliminatoires des Jeux Olympiques 2020 de

Tokyo (Japon). De son côté, la sélection palestinienne dirigée par l'entraîneur bolivien, Julio Cesar, prépare son avant-dernier match des éliminatoires de la Coupe d'Asie 2019 face à Oman.

Ould Ali : "Généraliser le gazon naturel"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali a appelé mardi à la généralisation du gazon naturel dans les différents stades du pays, estimant qu'il s'agit de "l'unique alternative" pour élever le niveau de la pratique footballistique en Algérie. *"Au niveau de notre département ministériel, nous prôtons la généralisation du gazon naturel dans nos stades et l'abandon définitif de la pelouse en synthétique. C'est la seule alternative qui permettra à notre football de progresser"*, a indiqué le premier responsable du secteur en ouverture des journées d'études consacrées à la thématique des pelouses des terrains des stades de football, leur choix et leur entretien, au complexe Mohamed-Boudiaf. Ce rendez-vous, étalé sur deux jours, a été organisé par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et a enregistré notamment la participation de plusieurs experts, professionnels et chercheurs du domaine.

"Il y a eu des décisions prises dans

deux wilayas dernièrement, dont Tlemcen, pour changer la pelouse en gazon naturel et passer au synthétique, dont le coût est moins cher et donc plus facile à entretenir", a ajouté Ould Ali. Avant, plusieurs enceintes à l'image des stades de l'Unité maghrébine de Béjaïa ou encore celui du 24-février de Sidi Bel-Abbès se sont dotés il y a quelques années de pelouses synthétiques alors qu'ils étaient en gazon naturel au moment de leur inauguration.

"Cette rencontre permettra de réunir nos compétences et nos expériences autour de cette thématique des pelouses des stades, dont la pertinence aujourd'hui est cruciale, à la veille de l'achèvement des travaux des futurs grands stades, notamment ceux des wilayas d'Oran, de Tizi-Ouzou et d'Alger, mais aussi pour la prise en charge, l'encadrement et le suivi de l'entretien et de la maintenance des pelouses des stades existants", a expliqué Ould Ali lors de son discours d'ouverture.

Trois ateliers s'attèleront mercredi, lors du deuxième jour des travaux, à élaborer des recommandations dans l'optique de trouver des solutions à la problématique des pelouses et leur entretien en Algérie.

Le premier atelier est consacré au modèle de pelouse et nature du gazon adapté au climat, le deuxième est dédié aux procédures techniques et démarches adaptées pour un entretien et une maintenance efficaces de la pelouse, alors que le troisième atelier évoque l'organisation et le statut d'une structure de maintenance.

"Je reste confiant que l'expérience déjà acquise des partenaires étrangers engagés à travers les nouveaux projets de stades, conjuguée à la compétence algérienne douée par la détermination et la volonté de réussir, pourra offrir des démarches sereines à une réussite pragmatique pour le choix et l'entretien des pelouses des stades de football", a conclu le ministre.

APS

EQUIPE NATIONALE A Portugal - Algérie en amical le 7 juin prochain

Le Portugal affrontera l'Algérie le 7 juin prochain au Portugal en match amical dans le cadre de sa préparation pour la phase finale de la Coupe du monde 2018, a annoncé mardi la Fédération portugaise de football (FPF) sur son compte twitter. Le lieu et l'heure de la rencontre seront communiqués prochainement, a précisé la même source.

Ce sera la première confrontation entre le Portugal de Cristiano Ronaldo et l'Algérie. Avant d'affronter les Verts, le Portugal dirigé par le sélectionneur Fernando Santos disputera un premier match amical contre la Tunisie le 28 mai prochain au Portugal et un second contre la Belgique le 2 juin, selon la FPF. Le Portugal figure dans le groupe B au Mondial 2018 en Russie (14 juin - 15 juillet) en compagnie de l'Espagne, l'Iran et le Maroc.

Avant de croiser le fer avec le Portugal, la sélection algérienne dirigée par Rabah Madjer disputera deux matchs amicaux en mars prochain face à son homologue tanzanienne, le 22 mars au stade du 5-Juillet d'Alger, et l'Iran le 27 mars à Graz (Autriche). En vue de ces deux tests amicaux, les Verts effectueront un stage du 19 au 27 mars au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa. Les Verts préparent les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Can-2019 dont la deuxième journée est prévue en septembre prochain.

APS



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba <p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE. Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonner les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. <p>Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT NET</p>
--	--	--	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Cuisine

Poivrons farcis aux légumes



Ingrédients :
8 gros poivrons
1 oignon
1 courgette
1 tomate
100 g de fromage
1 gousse d'ail
3 c. à soupe d'huile d'olive

Préparation :
Envelopper les 4 poivrons dans du papier aluminium, puis les mettre à cuire pendant 10 min dans le four. Les sortir, découper un chapeau sur le dessus et retirer délicatement les pépins. Épépiner les 4 autres poivrons et la tomate. Les tailler en petits dés ainsi que la courgette. Faire fondre à l'huile d'olive, dans une casserole, l'oignon et l'ail hachés. Ajouter les poivrons, laisser cuire 5 min, ajouter la courgette et la tomate, assaisonner, laisser cuire 10 min à feu doux. Une fois cuits, garnir les poivrons avec le mélange, les mettre dans un plat et passer 10 min au four très chaud. Parsemer de fromage avant de servir.

Soufflé à la vanille



Ingrédients :
15 cl de lait
40 g de sucre en poudre
2 sachets de sucre vanillé
3 c. à soupe de maïzena
1 pincée de sel
3 œufs
Sucre glace
1 noix de beurre

Préparation :
Dans une petite casserole, mélanger la maïzena, le sucre, le sucre vanillé, le sel et le lait. Porter doucement à ébullition sans cesser de tourner. Retirer du feu et laisser légèrement refroidir. Ajouter dans la préparation les jaunes d'œufs un par un, puis les blancs battus en neige en soulevant la masse pour ne pas les casser. Verser dans le moule à soufflé beurré. Lisser la surface. Faire cuire 35 min au four à 180° (th.5). Lorsque le soufflé est monté, le saupoudrer de sucre glace et le repasser quelques secondes sous le grill pour le faire glacer.

BEAUTÉ DES MAINS

Savoir choisir son vernis à ongles

On a souvent tendance à négliger l'importance d'un vernis à ongles. Pourtant, la couleur que vous choisissez de poser sur vos ongles vaut pour accessoire mode. Une simple, une toute petite, erreur de teinte et rien ne va plus. Du transparent aux couleurs pops en passant par le pailleté, le vernis à ongles offre un nuancier bien chargé. Alors, comment trouver le vernis idéal ?

Les trucs à connaître pour choisir sa couleur

La règle numéro 1 est de, toujours, accorder votre vernis à ongles à votre look. parce qu'à l'instar d'un beau maquillage ou d'une jolie coiffure, le vernis à ongles reste un accessoire mode comme un autre. Et pour éviter le fashion faux pas, vous devez harmoniser la couleur de votre vernis avec vos vêtements. Pour bien faire, vos ongles

doivent rappeler au moins une couleur de votre tenue.

Le vernis à ongles naturel

Transparent, rosé, crème ou encore beige, les discrètes opteront pour des vernis à ongles naturels dans un esprit de maquillage nude. Le plus ? Cette teinte est idéale pour les oisives qui préfèrent ne pas passer des heures inutiles dans leur salle de bain. Les vernis à ongles naturels s'associent parfaitement à vos différentes tenues et tient longtemps.

French manicure

La french manicure est moins naturelle qu'un vernis à ongles naturel. Le rose est plus rose, le blanc est plus blanc, le nature est moins nature.

S'il faut s'armer de patience pour réussir sa french manicure, l'effet est souvent au rendez-vous.

Le vernis à ongles rouge

Le vernis à ongles rouge est ce que la robe noire est à votre penderie : un grand classique. Le sacré est l'incontournable dans le grand nuancier des couleurs. Il doit être dans chaque frigidaire.

Pour un effet glamour et élégant, le vernis à ongles rouge doit s'associer à un maquillage particulier. Il se couple parfaite-



ment à une bouche sexy habillée d'un rouge à lèvres. Et puis, si vous voulez devenir - femme fatale -, vous pouvez marier vos mains à une tenue noire sexy et féminine.

Le conseil cosmo

Le vernis à ongles rouge nécessite l'application d'une base et de deux couches de vernis pour faire durer le plaisir jusqu'au bout des doigts.

Les différentes textures de vernis à ongles

Si la couleur est primordiale et se détermine en fonction, essentiellement, de sa tenue, la texture du vernis a son importance pour le choix du vernis à ongles.

Vernis à ongles mat

Dans la grande famille des vernis à ongles, le mat est le plus courant. Sobre, il est passe partout et convient parfaitement pour un maquillage naturel.

Vernis à ongles laqué

Si votre vernis à ongles est un accessoire mode, le laqué est une touche sophistiquée. Le vernis laqué est idéal pour créer un effet habillé.

Vernis à ongles nacré

Le nacré est le vilain petit canard de la famille - vernis à ongles -. Il se porte en fonction des tendances qui le chassent au gré du vent. Généralement, c'est en été qu'il faut porter le vernis nacré sur des



mains bronzées.

Vernis à ongles sombre

Contrairement aux idées reçues, les vernis à ongles sombres type prune, violet et marron mettent vos mains en

valeur. Pour le maquillage, vous devez opter pour un maquillage des yeux soutenu. Pour la tenue, préférez porter du blanc ou du gris pour mettre la couleur de vos ongles. Un vernis foncé choisi ton sur ton risque de ne pas créer l'effet escompté. Le vernis à ongles noir est un vernis particulier à traiter avec beaucoup de prudence. Pourquoi ? Tout simplement, parce qu'il est très imposant au niveau du style. Si vous pouvez l'associer à une tenue noire, attention de l'effet que vous renvoyez. Pour ne pas tomber dans le ridicule, vous le portez sur les ongles courts et carrés.

Vernis à ongles pailleté

Le vernis est un accessoire de mode comme un autre. Alors, dans cette logique, le vernis pailleté devient le détail essentiel d'une tenue de fête. Occasionnellement, et surtout en été, il apporte lumière et gaieté.

Trucs et astuces

Beurre trop dur ou trop mou



■ Votre beurre est trop mou. Placez-le 3 mn dans un récipient contenant de l'eau fraîche.
■ De même, trempez votre couteau dans l'eau chaude pour ramollir un beurre trop dur, avant de le tartiner.

Brochettes



Pour éviter qu'ils ne se déchirent quand on les embroche, plongez préalablement vos champignons et oignons dans de l'eau bouillante.

Miel qui colle



Pour éviter que votre miel ne colle à la cuillère, trempez-la préalablement dans de l'eau froide. Inversement, trempez votre cuillère à glace dans de l'eau chaude pour que les boules de glace s'en détachent facilement.

Viande en sauce



Salez très peu une viande en sauce que vous faites réchauffer car l'évaporation de l'eau concentre le sel présent au moment du réchauffage.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3492

manque-ble indolentes	boîte à bijoux	futur écuyer	grade de judoka	distendue	ascensions	déplacera
↳	↳	↳	↳	↳	↳	↳
grondai	inscrite	élève	agile-ment	normal		vraiment très peu
↳	↳	↳	↳	↳		↳
âneries						
↳						
direction						
↳						
retire						
↳						
évita un problème						
↳						
groupe de denrées expirent						
↳						
incendie						
↳						
blémira						
↳						
échine						
↳						
fruits de ronciers						
↳						
grande audace						
↳						
inoccupées lourdes charges						
↳						
disjointes						
↳						

SUDOKU	N°3492	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3491
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

	7					2	6
	1		8	3		4	
3				6			8
		2		6		1	
			4		8		
		7		5		4	
9			6				1
	3		1	9			5
7	6						3

5	7	8	3	4	6	2	9	1
3	4	2	1	5	9	6	8	7
6	1	9	8	2	7	5	4	3
7	2	1	4	9	8	3	6	5
8	9	6	5	3	2	1	7	4
4	5	3	7	6	1	9	2	8
9	8	7	2	1	3	4	5	6
2	3	4	6	8	5	7	1	9
1	6	5	9	7	4	8	3	2

C	A	F	F	P	A	I			
D	I	S	C	R	I	M	I	N	A
R	E	T	I	R	A	G	E	S	N
O	C	R	E	M	I	E	T	T	E
O	V	U	L	E	A	T	E	L	I
U	N	I	R	A	A	I	E	U	L
C	E	S	S	E	T	R	E	S	S
L	I	T	S	S	L	E	I	C	O
S	T	R	E	S	S	E	S	O	I
L	I	E	E	O	U	T	R	E	A
O	M	E	R	I	T	E	R	A	E
E	N	F	I	N	T	R	I	A	N
A	S	T	I	E	N	S	I	L	E
R	E	M	E	R	C	I	E	E	M
C	E	E	T	C	S	I	E	N	T
B	O	U	C	E	T	A	C	R	E
U	S	U	F	R	U	I	T	I	E
P	R	E	T	R	E	S	S	E	Z
T	T	E	S	E	R	S	Z	O	O
D	E	G	E	L	D	E	N	I	M
R	A	R	E	T	E	E	L	U	D

La théorie des cordes, la musique de l'univers ?

Jusqu'aux derniers jours avant sa mort, en 1955, Einstein a poursuivi son rêve d'une théorie unifiée de toutes les forces et de toutes les particules de matière, et rendant compte des lois de la mécanique quantique, au moyen d'une géométrie de l'espace-temps plus complexe que celle de sa relativité générale.

Les héritiers pensent que la théorie des cordes, encore en chantier et au stade d'hypothèse de travail, est très prometteuse pour réaliser ce rêve. En plus de rendre compte des masses et des charges des particules du modèle standard, de celles du boson de Brout-Englert-Higgs à celles des quarks et des leptons, cette théorie pourrait aussi rendre compte de la nature de la matière noire et de l'énergie noire. Certains en attendent des succès encore plus spectaculaires : une compréhension profonde de l'origine de l'univers et peut-être aussi une technologie permettant de fabriquer des trous de ver traversables pour voyager entre les étoiles. On a dit de la théorie des cordes qu'elle était la physique du XXI^e siècle tombée par hasard au XX^e siècle tant il est difficile



de percer ses secrets. Elle est en effet redoutable du point de vue mathématique et conceptuel, et nécessite de recourir à des théories aussi ésotériques que la géométrie et la topologie algébriques. Les équations de la théorie des cordes sont si difficiles à résoudre que le physicien Edward Witten fut obligé, comme Newton en son temps, de découvrir de nouvelles mathématiques. Elles lui ont valu la médaille Fields, l'équivalent du prix Nobel de mathématique.

Les particules peuvent être décrites comme des cordes vibrantes

La théorie des cordes a pris naissance dans les travaux de Gabriele Veneziano en 1968 lorsqu'il cherchait à percer le mystère des interactions nucléaires fortes entre les protons et neutrons.

Au début des années 70, on découvrit que

ces cordes, ouvertes ou bien fermées en boucles, peuvent représenter les particules de matière, comme les quarks, mais aussi les particules vectrices des forces, comme le photon et les bosons W et Z mais surtout le mythique graviton, cousin du photon et clé d'une théorie quantique de la gravitation. Il faut pour cela supposer l'existence de dimensions spatiales supplémentaires. Il faut aussi postuler l'existence de nouvelles particules décrites par une nouvelle théorie mathématique appelée supersymétrie. La théorie des cordes devint alors la théorie des supercordes.

En tournant, les supercordes acquièrent des moments cinétiques, qui ne sont autres que les spins des particules connues. Capables de différents modes de vibrations comme une corde de violon, elles possèdent donc autant d'états d'énergie correspondant aux différentes masses des particules, en raison de la fameuse équivalence entre masse et énergie d'Einstein. Si on

considère ces vibrations comme des notes de musique, les lois de l'univers se présentent un peu comme les partitions de symphonies.

Les dimensions spatiales supplémentaires seraient courbées sur elles-mêmes à la manière d'une sphère plus petite qu'un atome. Les formes de ces espaces sont tellement diverses qu'elles autorisent au moins 100.500 univers possibles. Ces univers existent peut-être, ce qui a conduit à la notion d'un multivers dont le nôtre ne serait qu'une infime partie. On a découvert au milieu des années 90 que la théorie des supercordes était en fait contenue dans une théorie plus vaste possédant 11 dimensions d'espace-temps et où les cordes ne seraient pas les seuls objets fondamentaux étendus. Il existerait ainsi des membranes vibrantes, elles aussi soit fermées soit ouvertes, de sorte que la théorie des supercordes serait en fait une partie plus grande.

L'exil, seule solution pour la survie du manchot royal



Selon une étude publiée dans *Nature Climate Change* le 26 février 2018 dirigée par les chercheurs Céline Le Bohec et

Robin Cristofari, de l'Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien et du Centre Scientifique de Monaco, plus de

70 % de la population mondiale de manchots royaux pourrait disparaître avant la fin du siècle à cause du bouleversement climatique qui réchauffe les océans et déplace les bancs de poissons. Les plus grandes colonies de manchots royaux nichent aujourd'hui sur les îles subantarctiques de Crozet, Kerguelen et Marion/Prince-Edouard. Ces îles leur offrent à la fois une température fraîche, des eaux libres de glace et de larges plages de sable ou de galets. C'est là qu'ils pondent et élèvent ensuite leur poussin. L'autre grand avantage de ces îles australes, c'est leur proximité avec le Front Polaire Antarctique, une région océanique où se rencontrent les eaux froides antarctiques et les eaux plus chaudes des régions subantarctiques : biologiquement très active, elle concentre d'énormes quantités de krill et de poissons.

Migrer plus au Sud

Le réchauffement en cours des océans repousse progressivement ce front vers

l'Antarctique. Les parents manchots doivent donc parcourir des distances de plus en plus grandes pour nourrir leur poussin. Celui-ci, qui attend sur la plage le retour de ses parents, doit jeûner de plus en plus longtemps. Au-delà de dix jours ils mourra. Les populations seront vouées à disparaître ou à migrer plus au Sud, seule adaptation possible sur le court terme. Des individus marqués ont été retrouvés à environ 1.400 km de distance, ce qui prouve que la dispersion est forte à l'échelle d'une génération. De nouvelles colonies ont été établies au cours des dernières décennies, probablement alimentées par l'immigration.

Entre temps les humains se sont installés partout sur la planète, y compris dans les zones les plus reculées de l'Antarctique, réduisant et fractionnant les habitats des animaux sauvages, limitant l'accès aux zones d'alimentation ou de ponte. La compétition pour les sites de nidification et d'alimentation risque d'être rude, notamment avec les autres espèces de manchots (papous, Adélie, etc.).

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHEMIN DE FER HIPPOMOBILE

Inventeur : William Jessop Date : 1802 Lieu : Grande-Bretagne

Au début du XVIII^e siècle les roues des trains étaient guidées dans des ornières revêtues de plaques métalliques. Vers la fin du XVIII^e siècle William Jessop conçut les rails à ornière destinés aux roues à boudin. En 1802, Jessop ouvrit le Surrey Iron Railway qui semble bien avoir été, bien qu'il fût à traction hippomobile, le 1^{er} chemin de fer public du monde.



RASTA ROCKETT



21h00



Derice Bannock, le meilleur coureur jamaïcain, porte les espoirs de son pays pour les prochains Jeux Olympiques. Hélas, lors des sélections, il est disqualifié. Découvrant qu'un ancien ami de son père, entraîneur de bobsleigh, s'est retiré en Jamaïque, Derice décide de participer aux Jeux d'hiver et s'inscrit pour les épreuves de bobsleigh. Mais il lui faut convaincre l'entraîneur de se remettre au travail.

X-MEN :
LE COMMENCEMENT

21h00



En 1944, sous le coup de la colère, le jeune Erik développe des pouvoirs extraordinaires. Aux Etats-Unis, Charles Xavier, télépathe, rencontre Raven, capable de changer d'apparence. Des années plus tard, Erik est à la recherche du nazi qui a tué sa mère, alors que Charles est devenu chercheur en génétique. Charles est bientôt contacté par un agent de la CIA qui enquête sur Sebastian Shaw, un homme doté de pouvoirs très étranges.

L'ANGLE ÉCO



21h00



Le journaliste François Lenglet rencontre Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), et Emma, blogueuse et auteure de la BD - Un autre regard, trucs en vrac pour voir les choses autrement -». Des fourneaux... au boulot ! De l'armée de l'air, en passant par l'artisanat et le BTP, quelles sont les différences entre le management au masculin et au féminin ? Une femme sur trois est à temps partiel, contre un homme sur huit. Enquête sur les pratiques du - marketing genré -. Droit de cuissage, l'insupportable tabou. Norvège, des jupons sur les drakkars. Grâce à une politique de quotas, des femmes ont des postes importants.

LA RITOURNELLE



21h00



Eleveurs de bovins en Normandie, Brigitte et Xavier, tous deux la cinquantaine, vivent paisiblement au sein de leur exploitation agricole. Avec le départ des enfants, la routine de leur couple pèse de plus en plus à Brigitte. Un soir, une fête dans la maison voisine lui permet de faire la connaissance de Stan, un beau et troublant jeune homme. Le lendemain, Brigitte décide, sur un coup de folie, de le rejoindre à Paris.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

BAD BANKS



21h00



Jeune banquière ambitieuse, Jana Liekam vit à Luxembourg avec son compagnon, Noah, et Flo, petite fille née d'une précédente union. Elle est employée au Crédit international en tant qu'assistante de Luc Jacoby, l'arrogant fils du P-dg. Lorsqu'elle se montre plus compétente que celui-ci au cours d'un rendez-vous avec un client, elle est licenciée sans préavis. Mais Christelle Leblanc, sa chef de département, lui arrange un entretien chez Deutsche Global Invest, une banque d'investissement basée à Francfort. En rencontrant Gabriel Fenger, son nouveau patron, Jana comprend qu'elle n'aura pas droit à l'erreur...

M POKORA, À CŒURS
OUVERTS

21h00



En 2003, le jeune Strasbourgeois Matthieu Tota, dit M Pokora, remporte la saison 3 du télé-crochet - Popstars - avec le groupe Linkup. Il embrasse une carrière solo et connaît rapidement le succès. - My Way -, son album de reprises des tubes de Claude François, s'est écoulé à plus de 500.000 exemplaires ! Retour sur le phénomène M Pokora, avec les témoignages de ses proches et de ses amis tels que l'animateur Nikos Aliagas, le styliste Jean-Paul Gautier, l'actrice et mannequin Sonia Rolland, le footballeur Djibril Cissé ou encore le chanteur Florent Pagny.

MAISON À VENDRE



21h00



Katia et Fred vivent à Ballancourt-sur-Essonne avec leurs enfants, loin de leurs lieux de travail respectifs. Ils veulent se rapprocher de la capitale, mais leur maison n'attire guère les acheteurs... De leur côté, Margaret et Michel habitent Le Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis. Ces retraités ont acheté un appartement sur plan qui sera livré dans six mois. Margaret et Michel doivent donc vendre leur bien au plus vite. Mais ils n'ont reçu aucune offre. L'animateur et Emmanuelle Rivassoux viennent à leur rescousse.

SECTION DE RECHERCHES
AVIS DE TEMPÊTE

21h00



Après six mois de suspension suite à l'affaire Volker, Martin Bernier rentre à Nice. Sur le ferry qui le ramène de Corse, il est accompagné de Lucas. Celui-ci croise Rose Orsini, son ancienne coéquipière avec laquelle il a vécu une histoire d'amour cinq ans auparavant. La jeune femme, en disponibilité de la gendarmerie, travaille sur le bateau. Le lendemain, la mère de Rose, la créatrice Isabelle Orsini, disparaît. Sa voiture a été incendiée sur un terrain vague.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

EVA LONGORIA

ENCEINTE : RAYONNANTE POUR DISNEY OU DES YAOURTS...

Grossesse ou pas, la star ne lève pas le pied !

Alors qu'il ne lui reste que quelques semaines avant d'accoucher de son premier enfant, Eva Longoria garde la pêche ! L'actrice multiplie les sorties avec toujours le même sourire aux lèvres. La fatigue ? Elle connaît pas !



JUSTIN THEROUX
SE CONSOLE TENDREMENT APRÈS SA RUPTURE AVEC JENNIFER ANISTON

Fervent défenseur de la cause animale, Justin Theroux a récemment profité d'un passage à Austin (Texas) pour visiter un refuge pour animaux et encourager les fans à adopter des chiens et des chats orphelins d'un foyer. Sur plusieurs photos publiées dimanche 26 février 2018 sur son compte Instagram, l'acteur et producteur de 46 ans est ainsi vu en train de câliner d'adorables chiots.



LAETICIA HALLYDAY
A-T-ELLE EMPÊCHÉ LAURA SMET DE VOIR JOHNNY AVANT SA MORT ?

Jean-Claude Camus a répondu à la rumeur en apportant un détail important. Lundi 26 février 2018, Jean-Claude Camus était l'invité de Ruth Elkrief sur BFMTV pour évoquer le litige qui déchire le clan Hallyday autour de la succession de Johnny.

Fajr	05h56
Dohr	13h02
Asr	16h07
Maghreb	18h39
Icha	19h59

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LE DOSSIER DU SAHARA OCCIDENTAL REFAIT SURFACE

Le dossier du Sahara occidental, longtemps occulté par les médias français, refait surface à la faveur de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a réitéré que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental.

La CJUE a estimé dans son verdict, loin d'être une surprise, que l'accord de pêche conclu entre l'UE et le Maroc, entré en vigueur le 28 février 2007, ne s'appliquait pas aux eaux du Sahara occidental, motivant sa décision par le droit des peuples à l'autodétermination.

Le quotidien de l'économie et des affaires, *Les Echos*, a estimé que dans son arrêt, la CJUE "vide de sa substance" un accord sur la pêche de l'UE avec le Maroc, relevant que c'est une décision "lourde de conséquences". Pour lui, c'est un arrêt qui "pourrait marquer l'histoire institutionnelle de l'Union en faisant planer une épée de Damoclès autour des accords internationaux que celle-ci signe", reprenant une déclaration du secrétaire général de la confédération espagnole de la pêche et président d'Europêche, Javier Garat Perez, qui souligne que les eaux adjacentes au Sahara occidental représentent 93 % des prises effectuées dans le cadre de l'accord de pêche, dont le chiffre d'affaires du côté européen est autour de 80 millions d'euros.

"Certes, la Cour n'est pas allée jusqu'à



déclarer invalide l'accord de pêche qui lie l'Union européenne avec le Maroc. Mais elle le vide largement de sa substance en estimant caduque la partie du texte relative au territoire du Sahara occidental (). Motif : celle-ci va à l'encontre du "droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination", écrit le journal qui relève que c'est surtout au plan du droit que ce verdict est "significatif", dans le sens où la Cour s'estime, d'après un ancien bâtonnier de Paris, "compétente pour statuer au sujet d'un pays tiers.

Lequel n'est même pas partie à la procédure juridique. Une jurisprudence qui pourrait s'étendre au-delà des seuls sujets relatifs à l'autodétermination des peuples".

Le quotidien *La Croix* s'est contenté, pour sa part, de reprendre l'arrêt de la CJUE qui

juge que le territoire du Sahara occidental "ne fait pas partie du territoire du Royaume du Maroc".

De son côté, le quotidien *Le Monde* a consacré un long article dans lequel il a souligné l'arrêt de la CJUE sur l'accord de pêche UE-Maroc qui "n'est pas applicable au Sahara occidental", car "il ne respecte pas le droit à l'autodétermination", rappelant l'arrêt antérieur du 21 décembre 2016 par lequel "la plus haute juridiction européenne avait ordonné que le Sahara occidental soit exclu de l'accord de libre-échange UE-Maroc".

Le journal reprend le texte de l'arrêt qui souligne que "la Cour juge donc que, compte tenu du fait que le territoire du Sahara occidental ne fait pas partie du territoire du royaume du Maroc, les eaux adjacentes du territoire du Sahara occidental ne relèvent

pas de la zone de pêche marocaine visée par l'accord de pêche".

"La pêche européenne interdite dans les eaux du Sahara occidental. C'est la conclusion d'un match juridique entamé il y a des années", a écrit pour sa part *Libération*, qui a estimé que "le pot de terre (les associations qui défendent le droit à l'autodétermination des Sahraouis, proches du Front Polisario) a vaincu le pot de fer (le royaume du Maroc)". Pour le quotidien les conséquences de la décision de la CJUE "vont être immédiates". "C'est terminé. Personne n'a plus le droit de pêcher dans les eaux du Sahara occidental et les tarifs préférentiels ne s'appliquent plus", a écrit le journal citant les propos d'une source proche du dossier, qui indique que les bateaux européens "doivent arrêter leur activité et les Etats membres doivent cesser de délivrer des licences de pêche". Contacté par le journal, Oubi Bouchraya, représentant du Front Polisario en France, a indiqué espérer que la Commission européenne "va en prendre bonne note et que son esprit sera pris en compte dans la signature des prochains accords avec le Maroc".

Pour ce responsable, "c'est un message positif qui peut contribuer à aider le nouvel envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour accélérer les négociations".

POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BASÉE SUR LA TECHNOLOGIE 5G

OOREDOO ANNONCE L'UTILISATION DES INNOVATIONS DE NOKIA

Le Groupe Ooredoo présente une large panoplie de solutions d'objets connectés lors du Congrès Mondial du Mobile (MWC) 2018, qui se tient du 26 Février au 1er Mars 2018 à Barcelone en Espagne et dont la participation est placée sous le slogan : « Enrichir la vie digitale des clients ».

Lors de ce MWC, Ooredoo met en exergue l'impact positif des dernières innovations technologiques dans les domaines des stades intelligents, des villes intelligentes, du réseau Ooredoo 2022, des partenariats digitaux et la maîtrise du digital, de contribution dans le développement de l'expérience client ainsi que l'enrichissement de leur quotidien de manière générale à travers les technologies du Cloud, du mobile et des Objets Connectés.

Le Groupe Ooredoo a annoncé à l'occasion de ce congrès qu'il a atteint une étape très avancée en termes de fournitures de services 5G, devenant la première compagnie au monde à disposer des équipements et des installations nécessaires pour offrir ces services aux clients Entreprises. Le Groupe a également renforcé son partenariat avec Nokia, leader dans l'innovation technologique, en prévision de l'adoption de la 5G dans toutes les filiales Ooredoo opérant à travers le Moyen Orient, en Afrique du Nord et au Sud-Est Asiatique.

Dans le cadre de l'application par le Groupe Ooredoo du programme de modernisation du réseau des télécommunications baptisé « Evolution vers la 5G », les deux partenaires poursuivront le déploiement du réseau 5G au Qatar à partir de 2018, faisant de Ooredoo la première compagnie de télécommunications au monde à lancer la 5G à travers son réseau dans toutes les régions du pays.

A cette occasion, Sheikh Saud Bin Nasser Al Thani, Président Exécutif du Groupe Ooredoo, a déclaré : « Le Congrès Mondial du Mobile constitue une plateforme internationale importante qui nous permet de démontrer le leadership de Ooredoo dans le domaine de l'innovation et appuyer l'avenir des solutions digitales pour changer la vie des personnes et des entreprises vers le meilleur et à enrichir la quotidien digital des clients. Le groupe Ooredoo accorde une attention particulière à l'économie numérique et aux Objets Connectés afin de partager les meilleures pratiques avec différents pays à travers le monde. »

Stades intelligents

Lors de cette manifestation de grande envergure, Ooredoo a exposé son expertise dans le domaine des stades intelligents, qui offrent aux amateurs du football une expérience complète lors de la Coupe du Monde



2022 et ce dès leur arrivée à l'aéroport de Doha où ils recevront un bracelet intelligent qui les guidera tout au long de leur séjours et jusqu'à leur départ.

Villes intelligentes

L'infrastructure de Ooredoo, les systèmes intelligents d'irrigation ainsi que les compteurs intelligents sont d'une importance capitale pour les villes du futur au Qatar. Ces derniers peuvent afficher directement la quantité consommée, ce qui aidera les opérateurs dans le domaine de l'urbanisme à mieux gérer la demande en termes d'électricité et de l'eau.

Réseau Ooredoo 2022

En outre, le Groupe Ooredoo présente ses préparatifs pour le lancement de la 5G ainsi que son futur réseau pour 2022. Ooredoo

mettra en lumière les capacités de son réseau 5G à très haut débit pour soutenir les plateformes des Objets Connectés pour couvrir toutes les villes.

Partenariats numériques

Pour sécuriser les équipements mobile, Ooredoo a exposé des solutions sécurisées permettant aux clients de se protéger contre des programmes indésirables et des opérations d'escroquerie et ce sans recourir au téléchargement d'une application quelconque.

La Maîtrise digitale

Ooredoo exposera aux entreprises des télécommunications la façon de maîtriser directement les services fondamentaux et numériques pour les SMS et la Data, et ce à travers une application mobile visant à développer l'expérience des clients.